



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

Sixième Réunion du Comité consultatif

Guayaquil, Équateur, 29 août – 2 septembre 2011

Rapport sur l'avancement de la mise en œuvre de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels, 2008-2011

Secrétariat, agents du CC

« Le présent document est présenté pour examen par l'ACAP et il est possible qu'il contienne des données, des analyses et/ou des conclusions non publiées et susceptibles d'être modifiées. Les données contenues dans le présent document ne doivent pas être citées ou utilisées à des fins autres que les travaux du Secrétariat de l'ACAP, du Comité consultatif de l'ACAP ou de leurs groupes de travail auxiliaires, sans l'autorisation des propriétaires des données originales. »

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PÉTRELS, 2008-2011

Objet

Ce rapport a été établi conformément à l'article X (j) et en exécution des article VII (1)(c) et IX (6)(d) de l'Accord. Les informations contenues dans ce rapport ont été obtenus des Parties par le Secrétariat conformément à l'article VII (1) (c) et à l'article VIII (10). Une fonction essentielle du Comité consultatif (CC) est de faire rapport à la Réunion des Parties (RdP) sur la mise en œuvre de l'Accord. Les objectifs principaux du rapport sur la mise en œuvre de l'Accord sont les suivants :

- fournir des informations concernant l'évaluation des progrès accomplis vers les objectifs de l'Accord ;
- rassembler des informations sur les leçons apprises, y compris les réussites et les échecs, dans le but d'assurer la conservation des albatros et des pétrels de la manière la plus efficace et la plus effective;
- identifier les nouvelles recherches qui doivent être engagées ; et
- assurer un service de documentation sur la conservation des albatros et des pétrels.

Méthodes

Il a été convenu lors de RdP3 que des améliorations devaient être apportées au processus de communication d'informations [reporting process] afin de répondre aux besoins collectifs des Parties et du Comité consultatif. Il a été convenu d'élaborer et de mettre à l'essai un nouveau système de communication d'informations pour la présentation des rapports à la 4^e Session de la Réunion des Parties. L'Australie a dirigé des travaux intersessions sur un système électronique de communication de données et a mis à l'œuvre le nouveau système en 2010-11 avec le soutien du Secrétariat. Les informations fournies par les Parties, les États de l'aire de répartition et d'autres sources sont présentées en détail dans les documents d'information communiqués à CC6. Un résumé de ces informations a été préparé par le Secrétariat et est présenté ci-dessous pour permettre au Comité consultatif de juger si elles répondent aux objectifs énumérés plus haut.

Le présent rapport inclut également des informations fournies par les Parties et d'autres intervenants au Comité consultatif pour lui permettre de satisfaire à ses prescriptions en matière de communication d'informations conformément au point 5.1 du Plan d'action de l'Accord. Ces informations constituent le second volet du rapport et serviront de base au rapport du Comité consultatif à la RdP sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord, tel qu'exigé par l'article IX (6) (d).

1^{ère} Partie – Un résumé des Rapport de mise en œuvre

Des rapports de mise en œuvre ont été communiqués par neuf Parties. En outre, un État de l'aire de répartition et une organisation internationale non gouvernementale (ONG) ont présenté des rapports sur les mesures prises qui se rapportent aux travaux de l'Accord. Les rapports communiqués étaient conformes aux prescriptions concernant la présentation de rapports formulées à l'Annexe 8 du rapport sur la troisième réunion du Comité consultatif de l'ACAP (CC3) [AC3] et portaient sur la période avril 2008 – mars 2011, et incluaient des informations antérieures, le cas échéant. Les rapports présentés n'abordaient pas tous chacun des éléments d'information à communiquer.

On trouvera ci-dessous un résumé des informations communiquées.

1.1 Vue d'ensemble de la mise en œuvre de l'Accord et du Plan d'action

1.1.1 Des mesures ont-elles été prises pour mettre en œuvre les décisions prises lors de RdP antérieures?

Les Parties qui ont répondu à cette question ont indiqué que toutes les décisions prises par la RdP ont été mises en œuvre. Exemples spécifiques de mesures prises :

Argentine¹ – Oui. Les mesures prises sont mentionnées spécifiquement dans les réponses aux questions qui suivent.

Australie – Des mesures de ratification nationale ont été prises pour assurer l'application des dispositions de l'Accord de siège conclu entre l'Australie et le Secrétariat de l'Accord.

Afrique du Sud – Un système de permis a été établi pour réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêches palangrières nationales à l'espadon et au thon.

Espagne – Poursuite de la collecte de données par les observateurs à bord de navires de pêche sur les captures accidentelles d'oiseaux de mer et l'utilisation de mesures d'atténuation.

Royaume-Uni – Un projet de coordination de l'ACAP a été financé en vue assurer l'harmonisation des mesures entre le Royaume-Uni et ses territoires d'outre-mer, en particulier en matière de planification et de mise en œuvre de travaux en rapport avec l'ACAP, tels que le travail vital d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer, au sein d'instances tant nationales qu'internationale.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

BirdLife International – a effectué : a) un renforcement des capacités par l'intermédiaire de l'Albatros Task Force (ATF), qui œuvre dans sept pays pour renforcer les capacités techniques permettant de réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer ; et par le

¹ « L'Argentine n'est pas en mesure de fournir des informations relatives aux îles Malouines, à la Géorgie du Sud et aux îles Sandwich du Sud, ainsi qu'aux zones maritimes environnantes parce que cette partie du territoire argentin est sous l'occupation illégale du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. »

biais du soutien accordé à la formation d'observateurs et aux programmes d'échange nationaux de l'Équateur et de l'Argentine ; b) la fourniture de savoir-faire en vue de favoriser l'avancement des activités prioritaires de l'ACAP en matière de conservation ; c) l'identification des sites de reproduction d'importance internationale [IBAs] de l'ACAP ; d) l'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'albatros des Galapagos ; e) le soutien à l'élaboration d'indicateurs, grâce à la mise à jour de la Liste Rouge de l'UICN [IUCN] et à la collaboration avec les Parties à l'ACAP ; f) la fourniture d'informations pour les évaluations d'espèce de l'ACAP ; G0 l'élaboration et l'utilisation de la base de données mondiale de suivi des procellariiformes pour soutenir le travail de l'ACAP ; h) l'engagement du dialogue avec les Organisations régionales de gestion des pêches ; i) l'élaboration, dans le contexte des plans d'action nationaux [NPOA], de recommandations techniques conformes aux meilleures pratiques pour les oiseaux marins, et la collaboration avec les Parties à l'ACAP en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre des PAN-oiseaux de mer [NPOA-Seabirds] ; j) l'initiative et l'élaboration de fiches d'information [fact sheets] sur l'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer ; et k) l'encouragement des États de l'aire de répartition à participer aux réunions de l'ACAP.

1.1.2 Des mesures sont-elles prévues pour la mise en œuvre nationale (de l'Accord) au cours des trois prochaines années?

Les Parties et organisations interrogées ont signalé diverses mesures proposées pour mettre en œuvre l'Accord et son Plan d'action au cours des trois prochaines années. Actions proposées :

Argentine – Le plan national pour la conservation du pétrel géant du sud [Southern Giant Petrel] a été finalisé. Des programmes de formation et de sensibilisation ont été présentés au Conseil fédéral des pêcheries à l'intention des observateurs et du secteur de la pêche (ces programmes s'inscrivent dans la suite des mesures déjà prises au cours des années précédentes). Il est prévu d'ajouter de nouvelles zones au système existant de zones marines protégées.

Australie – Surveillance continue du statut des populations reproductrices, éradication des taxons non indigènes sur un site de reproduction important, et continuation de la réduction des captures accessoires d'espèces inscrites à l'ACAP.

Afrique du Sud – Surveillance continue des espèces inscrites à l'ACAP présentes dans les îles du Prince Édouard.

Espagne – L'élaboration d'un rapport national sur les captures accessoires d'oiseaux de mer est prévue. L'Espagne a participé au processus de consultation pour l'adoption du Plan d'action de l'UE pour la réduction des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries.

Royaume-Uni – L'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action ACAP pour chacun des territoires d'outremer du Royaume-Uni vont se poursuivre. Les travaux seront axés concentreront sur des domaines tels que la gestion des menaces sur les sites de reproduction ; la surveillance du statut et des tendances des populations ; l'analyse des aires de recherche alimentaire et du chevauchement avec les pêcheries ; et la réduction des captures accessoires d'oiseaux de mer, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des captures accessoires.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis d'Amérique (USA) – programmes d'éradication sur l'atoll Palmyra (2011) et l'atoll Wake (2012).

1.2 Conservation des espèces

1.2.1 La Partie a-t-elle accordé des exemptions aux interdictions de capturer ou de nuire aux albatros et aux pétrels?

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

Une seule exception a été signalée – les États-Unis ont approuvé la prise par dérogation de 45 œufs d'albatros de Laysan en 2010 à proximité de pistes d'atterrissage militaires dans les îles de Kaua'i et d'O'ahu, à Hawaï, pour assurer la sécurité des opérations aériennes.

1.2.2 Y a-t-il eu un commerce ou une utilisation des albatros et des pétrels?

Aucun rapport n'a signalé la présence d'un commerce des albatros et des pétrels.

1.2.3 La Partie a-t-elle mis en œuvre de nouvelles stratégies / de nouveaux plans d'action pour la conservation d'une ou de plusieurs espèces?

Argentine – Le Secrétaire de l'Environnement et le Sous-secrétariat aux Pêches ont élaboré un PAN-Oiseaux de mer fondé sur un document technique élaboré par les universités nationales et le Conseil national de recherche (CONICET). Le PAN-Oiseaux de mer a été formellement adopté par le Conseil fédéral des Pêches en 2010 (Résolution 15/2010). Un plan d'action pour le pétrel géant du sud est en cours d'élaboration.

L'Australie a signalé qu'un plan révisé de récupération national d'albatros et de pétrels géants devrait être finalisé et adopté au début de 2011. Ce plan présentera en détail les principales mesures de conservation nécessaires pour surveiller le statut des populations reproductrices de l'Australie, réduire les menaces maritimes et terrestres relevant de la compétence de l'Australie, sensibiliser les pêcheurs et autres intervenants et encourager l'augmentation des efforts internationaux de conservation.

L'Afrique du Sud a signalé l'adoption d'un plan national de réduction des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières en 2008.

Le Royaume-Uni a signalé que des plans d'action avaient été élaborés pour chacun de ses territoires d'outre-mer, qui comprenaient les mesures suivantes :

- Tristan da Cunha – Le Plan d'action pour la biodiversité 2006-2010 est en cours de révision et de mise à jour.

- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)² – Des documents de stratégie pour la période 2010-2015 ont été élaborés. Les aspects essentiels de la stratégie sont : la conservation et, si possible, la restauration de la biodiversité de l'île, afin d'assurer une gestion sûre et durable des pêcheries et un impact minimal sur les espèces non ciblées et les habitats.
- Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)² – Une Stratégie de la biodiversité a été publiée en 2008 qui définit l'avenir souhaité pour la biodiversité dans les îles, et identifie les espèces prioritaires, les habitats, les menaces et les mesures de gestion pour la période 2008-2018. Un atelier des parties intéressées s'est tenu en avril 2011 dans le but d'examiner la Stratégie de la biodiversité et d'élaborer des plans d'action pour faire face aux menaces prioritaires et gérer les habitats, sites et espèces importants des îles.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

Les États-Unis ont signalé l'installation d'une clôture d'exclusion des prédateurs à la colonie d'oiseaux de mer de Ka'ena Point, sur l'île O'ahu, en 2011 et la lutte contre les mauvaises herbes envahissantes *Verbesina encelioides* sur l'atoll de Midway (en cours).

1.2.4 La Partie a-t-elle pris des mesures d'urgence concernant les albatros et les pétrels?

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

Les États-Unis ont signalé les secours sauvetage d'urgence d'albatros de Laysan et d'albatros à pieds noirs blessés et emprisonnés piégés dans les décombres à la suite du tsunami de mars 2011.

1.2.5 La Partie a-t-elle mené des programmes de rétablissement ?

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis - L'opération d'attraction sociale pour les albatros à queue courte sur l'atoll de Midway a été lancée en 2000. En 2010, un œuf a été pondu et un poussin est éclos en février 2011. C'est la première couvaison réussie d'un albatros à queue courte aux États-Unis. En 2010, une paire de couple d'albatros à queue courte a également pondu deux œufs sur l'atoll de Kure. Toutefois, ce couple était formé de deux femelles et les œufs ne sont pas éclos.

1.2.6 La Partie a-t-elle introduit de nouveaux instruments juridiques et d'action pour la protection d'espèces d'albatros et de pétrels?

² « Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes ».

Argentine – Les règles relatives à la protection des sites de reproduction, la fermeture de zones de pêche et la pollution de l'environnement présentées dans le rapport de 2008 sont toujours en vigueur. Adoption d'une mesure du Sous-secrétariat aux Pêches (127/2009) qui réglemente l'utilisation de mesures d'atténuation pour réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêches à la palangre (cette mesure donne effet à une résolution du Conseil fédéral des Pêches (PCP 8/2008).

Australie – Oui, voir les informations présentées à 2.3.

Espagne – Oui. Directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages (2009/147/CE), dont l'annexe 1, y compris inclut les espèces procellariiformes. L'Espagne a récemment adopté la loi pour la protection de l'environnement marin (41/2010).

Royaume-Uni – Oui. Plusieurs instruments ont été introduits, notamment :

- Tristan da Cunha – En Juillet 2009, la Sainte-Hélène, l'ordonnance de 2009 portant constitution des îles de l'Ascension et de Tristan da Cunha a été promulguée.
- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². L'ordonnance concernant les réserves de faune et les zones protégées a été rédigée et diffusée pour solliciter les commentaires du public en mai 2010. L'ordonnance vise à assurer la protection de tous les animaux sauvages indigènes du Territoire, et de donner effet à la déclaration concernant les Zones spécialement protégées et les zones marines protégées. L'ordonnance devrait être approuvée et promulguée en 2011.
- Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)² – voir 2.3 plus haut. Le Plan d'action national pour réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer dans la pêche au chalut a été révisé en 2009 et adopté en février 2010 après consultation des parties intéressées. Ce plan d'action national couvre la période 2009-2012, et une révision majeure est prévue en 2013. Le plan d'action national pour réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer dans la pêche à la palangre (initialement publié en 2004) a été officiellement révisé, et la version révisée est en cours de finalisation.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis – Oui. Voir : <http://www.fakr.noaa.gov/frules/74fr13355.pdf> et <http://www.fakr.noaa.gov/frules/72fr71601.pdf> – Améliorations et modifications apportées aux prescriptions en matière d'équipements d'évitement dans les pêcheries palangrières (aux poissons de fond et au flétan) au large de l'Alaska.

1.2.7 La Partie a-t-elle introduit des instruments juridiques et d'action pour les études d'impact sur l'environnement?

Argentine – Les règles mentionnées dans le rapport de 2008 sont toujours en vigueur.

Australie – Pas de nouveaux instruments juridiques. Une déclaration d'impact sur l'environnement a été préparée avant le commencement du projet visant à éradiquer les nuisibles envahissants étrangers sur l'île Macquarie, important site de reproduction subantarctique australien d'espèces inscrites à l'ACAP. Un examen des activités

d'éradication de 2010, notamment l'impact étonnamment élevé sur les espèces non ciblées (y compris des espèces inscrites à l'ACAP), a été achevé à la fin de 2010.

Royaume-Uni – Oui. Plusieurs instruments ont été introduits, notamment :

Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)² – Une évaluation de l'impact sur environnemental de l'éradication des rongeurs de Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)² a été réalisée. Après un processus de consultation publique, une approbation conditionnelle a été accordée pour la phase 1 du projet d'éradication des rongeurs.

Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)². Au cours de la période de référence, cinq déclarations d'impact sur l'environnemental ont été présentées par quatre sociétés concernant le forage en mer à la recherche d'hydrocarbures. Plusieurs modifications et mises à jour sont actuellement envisagées en ce qui concerne les règles environnementales relatives aux forages en mer et activités connexes (par exemple, relevés sismiques).

1.2.8 La Partie a-t-elle une espèce qu'elle souhaiterait soumettre en vue de son inscription à l'Annexe 1?

Espagne – Oui. Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*). L'évaluation de l'espèce a été envoyée.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

BirdLife International – L'inclusion des puffins *Puffinus* a fait l'objet de discussions lors de RdP3. En fonction du résultat des discussions sur la portée potentielle de la Convention sur les espèces migratrices lors des prochaines réunions, il est possible que BirdLife recommande à CC6 d'envisager l'inscription d'autres espèces d'oiseaux de mer dans la liste de l'ACAP.

1.2.9 Y a-t-il d'autres projets de conservation d'espèces inscrites à l'ACAP qui n'ont pas encore été mentionnés?

Argentine : Oui Un programme de conservation des oiseaux de mer élaboré par Aves Argentinas. Un programme pour l'identification de Zones aviaires importantes (ZAI) [IBAs] dirigé par Aves Argentinas/BirdLife International, avec la collaboration de la Wildlife Conservation Society et des chercheurs locaux et internationaux. Système interjuridictionnel de Zones marines protégées (projet ARG/10/G47 financé par le PNUD [UNDP]). Les zones de reproduction du pétrel géant du sud sont comprises dans les zones protégées par ce système.

Australie – Oui. Des opérations d'appâtage ont commencé en 2010 sur l'île Macquarie subantarctique, dans le cadre d'un projet pluriannuel visant à éradiquer les espèces envahissantes étrangères (lapins, rats et souris). L'impact de l'appâtage sur les espèces (non ciblées) inscrites à l'ACAP intéressait tout particulièrement l'ACAP. Au cours de la première saison, seulement 8% des appâts ont pu être distribués en raison des mauvaises conditions météorologiques qui ont mis fin aux opérations héliportées; toutefois, 947 carcasses d'oiseaux empoisonnés (16 pétrels géants du sud, 298 pétrels de Hall, 226 labres subantarctiques, 385 goélands dominicains, 22 canards colverts et canard noirs) ont été découverts sur l'île en date du 9 février 2011, avec 4 pétrels géants du sud [SGPs] (1 oiseau bagué de l'île Macquarie) trouvés morts en Nouvelle-Zélande subantarctique et sur lesquels les tests de dépistage ont révélé la présence de brodifacoum, l'appât utilisé sur l'île Macquarie. Un nombre inconnu d'autres oiseaux est

probablement mort en mer. Un projet d'éradication complète (avec distribution des appâts) est maintenant prévu pour la période comprise entre avril et septembre 2011, en même temps qu'une augmentation des mesures d'atténuation pour réduire au minimum les impacts sur les espèces non ciblées.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis – Oui. Voir Arata, J., P. Sievert, and M. Naughton. 2009. Status Assessment of Laysan and black-footed albatrosses, North Pacific Ocean, 1923-2005. U.S. Geological Survey Scientific Investigation Report 2009-5131.

1.3 Conservation des habitats

1.3.1 La Partie a-t-elle introduit des instruments juridiques ou des moyens d'action pour mettre en œuvre la protection et la gestion des sites de reproduction, y compris la restauration des habitats?

Argentine¹ – Oui. Adoption de la loi nationale N ° 26446 en 2008 pour la création du parc marin côtier interjuridictionnel de Patagonie australe (plan de gestion en cours d'élaboration). Des mesures ont également été prises dans la réserve provinciale de l'île Staten dans le but d'améliorer les conditions logistiques pour faciliter l'élaboration de projets de recherche.

Australie – Oui. Voir Q2.9.

Espagne – Oui. La loi 41/2010 sur la protection de l'environnement marin a créé le réseau des Zones marines protégées en Espagne. Ce réseau comprendra probablement les Zones spécialement protégées pour les oiseaux de mer conformément à la directive européenne. L'Espagne continue de développer le projet LIFE+INDEMARES (2009-2013) inscrit sur l'inventaire de la « Red Natura 2000 marina en España » pour l'identification des zones importantes pour les oiseaux marins.

Royaume-Uni – Oui. Plusieurs mesures ont été prises, notamment :

- TRISTAN DA CUNHA a dirigé un processus destiné à évaluer et surveiller l'impact de la souris commune sur diverses espèces de l'île Gough, notamment l'albatros de Tristan inscrit sur la liste de l'ACAP, afin de déterminer la faisabilité et la meilleure méthode pour éradiquer la souris commune de l'île et recueillir des informations de base avant une opération d'éradication. Le projet a récemment été élargi pour inclure l'évaluation de l'impact des souris à Steeple Jason dans les îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)² et en Géorgie du Sud (South Georgia Islands / Georgias del Sur)². Ce financement de projet (financé par OTEP [Overseas Territories Environment Programme]) a également permis de poursuivre les efforts pour éradiquer la sagine de l'île Gough. Le Département de la Conservation de Tristan a entrepris diverses activités visant à renforcer les mesures de biosécurité dans les îles Inaccessible et Nightingale (tous deux actuellement exemptes de rongeurs), et à gérer les espèces végétales exotiques envahissantes à Tristan da Cunha et sur l'île Nightingale, deux sites de reproduction importants pour les espèces de l'ACAP. En 2008, les îles Gough et Inaccessible et leurs eaux territoriales ont été désignées Zones humides d'importance internationale par le gouvernement britannique en vertu

de la Convention de Ramsar. Elles ont été inscrites officiellement par la Convention en septembre 2009 sous les numéros de site 1868 (Gough) et 1869 (Inaccessible).

- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². Un programme d'éradication a été élaboré en vue d'éradiquer tous les rongeurs (rats surmulots et souris communes) de la Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². La première phase du programme d'éradication a été approuvée sous condition et le travail sur le terrain a commencé en février 2011. Un document a également été établi qui étudiait l'impact des rennes en Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)², et les options disponibles pour leur gestion. Un plan de gestion des rennes est en cours d'élaboration. Diverses mesures de biosécurité ont été également élaborées et leur respect est assuré par un système de permis. Les diverses mesures de biosécurité déjà en place sont officiellement reprises dans un examen législatif actuellement en cours, et ces mesures auront donc force de loi dès que la nouvelle législation sur la conservation aura été promulguée. L'ordonnance sur la faune et les zones protégées est également en train d'être finalisée, et devrait être approuvée et promulguée en 2011. Voir aussi la section 2.7.
- Iles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)² - Quatre îles (Carcasse, Lively, le groupe Speedwell/George/Barren et les îles Sea Lion - dont trois sont des sites de reproduction d'espèces de l'ACAP), ont été identifiés comme sites prioritaires en matière de biosécurité et de quarantaine. Des plans de biosécurité propres à chaque île ont été élaborés pour les îles Carcasse et Sea Lion (cette dernière est un site de reproduction ACAP). Ces plans comprennent des mesures destinées à réduire au minimum les risques d'introduction de rongeurs, le travail de surveillance nécessaire pour contrôler la présence de rongeurs (points d'appât), ainsi que des mesures d'urgence à mettre en œuvre en cas d'incursion. Une Stratégie et un plan d'action pour lutter contre les espèces envahissantes de l'Atlantique Sud ont été élaborés lors d'une réunion régionale des South Atlantic Overseas Territories [SAOTs] sur l'île d'Ascension en mai 2009. Cette stratégie vise à orienter les SAOTs dans l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes de prévention et d'intervention efficaces pour réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis – Oui. Voir la question 2.3.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

BirdLife International – Oui. A dirigé l'élaboration de plusieurs plans de gestion pour des sites de reproduction importants pour des espèces de l'ACAP. Ce rôle de direction a porté sur la production d'un plan de gestion pour l'île Sea Lion (île de reproduction pour le pétrel géant du sud récemment désignée (en 2011) comme réserve naturelle nationale), ainsi que l'élaboration d'un plan de gestion pour les îles Steeple Jason et Grand Jason (sites de reproduction importants pour albatros à sourcils noirs et les pétrels géants du sud). A également collaboré avec la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) et la Wildlife Conservation Society (WCS) pour étudier les impacts de la souris commune sur l'avifaune de l'île Steeple Jason, dans le cadre d'un projet Darwin Initiative, « Renforcement des capacités d'éradication des souris dans les territoires

d'outre-mer britanniques ». À ce jour, la RSPB et les scientifiques qui y sont rattachés ont passé 10 semaines sur l'île Steeple Jason pour étudier la distribution des souris et leur impact sur les oiseaux nicheurs.

1.3.2 La Partie a-t-elle mis en œuvre des mesures de gestion durable des ressources marines vivantes qui fournissent de la nourriture aux albatros et aux pétrels?

Argentine – Oui. Des résolutions visant à l'utilisation durable des ressources sont constamment en cours d'élaboration. L'utilisation obligatoire de grilles de triage pour les bateaux de pêche ciblant le merlu *Merluccius hubbsi* a été adoptée par la résolution CFP 8/2010 du Conseil fédéral des pêches.

Australie – Oui. Les pêcheries australiennes sont gérés selon des principes de gestion axés sur les écosystèmes qui veillent à ce que le rendement maximal durable pour les espèces ciblées ne soient pas dépassés et à ce qu'il y ait une échappée suffisante des espèces ciblées pour maintenir les relations écosystémiques, notamment avec les espèces dépendantes et associées (telles que les oiseaux de mer).

Afrique du Sud – Oui. Le ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches exige la mise en œuvre de mesures d'atténuation visant à réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer (voir 1.1 plus haut).

Espagne – Oui. En tant que membre du Traité sur l'Antarctique et de la CCFFMA [CCAMLR], l'Espagne a administré les ressources marines vivantes conformément aux mesures imposées par les deux conventions. L'Espagne est également membre de différentes ORGP et observe toutes les règles adoptées par ces organisations.

Royaume-Uni – Oui. Les mesures suivantes ont été prises :

- L'Ordonnance de 1983 sur les limites des pêcheries de Tristan da Cunha (telle que modifiée en 1991, 1992, 1997 et 2001) définit les limites des pêcheries de Tristan da Cunha à 200 miles nautiques autour de chacune des îles, et prévoit la réglementation des activités de pêche en deçà de ces limites.
- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². Les mesures de la CCFFMA sont adoptées comme norme minimale.
- Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)² – l'ordonnance de 2005 sur la conservation et la gestion des pêcheries a pour objet principal de veiller à ce que l'exploitation des ressources halieutiques et les activités connexes se déroulent en tenant compte de l'impact des activités de pêche sur les espèces non ciblées et sur la viabilité à long terme du milieu marin.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis – Oui. Les Plans de gestion des pêches de la mer de Béring et des îles Aléoutiennes [BSAI FMP] et du golfe de l'Alaska [GOA FMP] ont pour objectif de protéger l'intégrité de la chaîne alimentaire en limitant l'exploitation d'espèces à la recherche de nourriture.

1.3.3 La Partie a-t-elle mis en œuvre des mesures de gestion ou de protection des zones marines importantes pour les albatros et les pétrels?

Argentine – Oui. Plusieurs zones de pêche sont fermées. Comme ces zones peuvent changer au cours de l'année, les zones de fermeture pour octobre 2010 sont données à titre d'exemple. La loi nationale mentionnée au point 3.1 comprend les espaces terrestres, maritimes et aériens au nord du golfe San Jorge. La zone du Banc Burdwood (dont le centre est situé à 54° 19' S, 59° 23' W, et à 150 km à l'est de l'île Staten) a été fermée pour la pêche conformément à la résolution N ° 250/2008 du Sous-secrétariat aux Pêches.

Afrique du Sud – Oui. L'Afrique du Sud possède plusieurs zones marines protégées utilisées par les albatros et les pétrels où la pêche est interdite.

Royaume-Uni – Oui. La sous-zone 48.3 de la CCFFMA [CCAMLR] est fermée à la pêche entre septembre et avril de chaque année (saison de reproduction des albatros et des pétrels en Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)² afin de réduire au minimum les interactions oiseaux de mer-pêcheries pendant cette période critique. Les travaux de recherche en cours seront utilisés pour informer l'élaboration éventuelle de zones marines protégées autour de la Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)².

Espagne – Au niveau national, il est prévu de déclarer des zones spécialement protégées pour les oiseaux de mer sur la base des connaissances scientifiques fournies par le Projet Life « Zone aviaire importante pour les espèces marines en Espagne », qui comprend, entre autres, huit espèces procellariiformes et le puffin des Baléares.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis – Oui. Les sites marins nationaux [Marine National Monuments] des Pacific Remote Islands et de Rose Atoll ont été établis en 2009. Ces sites sont d'importants habitats des oiseaux de mer qui nichent dans ces îles.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

BirdLife International – Royal Forest et Bird New Zealand ont élaboré un cadre marin pour les zones aviaires importantes de Nouvelle Zélande et identifié tous les sites pour les espèces de l'ACAP qui remplissent les conditions requises pour le statut de Zone aviaire importante (ZAI) [IBA]. BirdLife International a également établi un groupe de soutien de site pour le site principal de reproduction des puffins du Westland, avec un réseau de bénévoles qui collaborent à la surveillance et aux programmes de recherche. Aves Argentinas collabore avec la Wildlife Conservation Society (WCS) pour identifier et cartographier les zones aviaires marines importantes, qui comprennent 30 sites candidats pour la projection en mer de colonies reproductrices, dont trois sites de reproduction de pétrels géants du Sud.

1.4 Gestion des activités humaines

1.4.1 La Partie a-t-elle réalisé de nouvelles études d'impact sur l'environnement concernant les albatros et les pétrels?

Argentine - Une étude d'impact sur l'environnement est en cours pour la pêche palangrière démersale (Favero *et al.*, achèvement prévu pour la fin de 2011).

Australie – Oui. Voir Q2.7.

Espagne – Oui. La résolution 1028/2007 portant procédures pour le développement de centrales éoliennes dans des zones offshore prescrit des évaluations d'impact sur l'environnement.

Uruguay – Oui. Une analyse des risques est réalisée pour l'évaluation des impacts de la pêche palangrière pélagique sur les albatros et les pétrels.

1.4.2 La Partie a-t-elle mis en œuvre de nouvelles mesures visant à réduire au minimum le déversement de polluants et de débris marins (MARPOL)?

Argentine – Oui. Les capacités des exploitants ont toutefois été renforcées en 2010 par un programme de formation qui traitait des déversements d'hydrocarbures et d'autres substances dangereuses ; ce programme avait été organisé par la Garde côtière nationale (Prefectura Naval Argentina) et les gouvernements national et provinciaux.

Espagne – Oui. Le 1^{er} mai 2009, la désignation de la mer Méditerranée comme zone spéciale au titre de l'Annexe V de MARPOL, avec l'introduction de mesures plus restrictives pour le rejet de déchets provenant des navires. En 2010, une nouvelle mesure est entrée en vigueur au titre de l'Annexe IV de MARPOL (RD 1084/2009 modifiant RD1381/2002). En 2010, l'Annexe VI de MARPOL, révisée et plus restrictive, est entrée en vigueur.

Royaume-Uni – Oui. Plusieurs mesures ont été prises :

- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². Un processus de consultation des parties intéressées sur l'utilisation et le transport futurs de fuel-oil lourd par des navires a été engagé et la politique relative à cette question est en cours d'élaboration.
- Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)² Suite à un déversement de fuel-oil par un bateau de pêche coulé en 2008, un processus d'examen et de mise à jour du plan d'intervention pour les îles en cas de déversement d'hydrocarbures a été lancé. Un plan national d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures est entré en vigueur au début de 2010.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis – Oui. Ont mis en œuvre ou sont en train de mettre en œuvre plusieurs mesures, notamment : 1) L'interdiction d'utiliser et de transporter du pétrole lourd dans la région de l'Antarctique. 2) L'examen et les modifications de l'annexe VI (émissions atmosphériques) établiront des limites sur la teneur en soufre des fuel-oils marins dans le monde entier. 3) Ont créé une zone de contrôle des émissions pour la région à 200nm miles marins au large des côtes des États-Unis où seront limitées les émissions d'oxyde de soufre [SOx], d'oxyde d'azote [NOx] et de particules. 4) Participent à l'examen final et aux modifications amendements de l'annexe V qui limite les types de déchets qui peuvent être éliminés en mer.

1.4.3 La Partie a-t-elle introduit de nouvelles mesures visant à réduire au minimum la perturbation des albatros et des pétrels dans leurs habitats marins et terrestres?

Argentine – Oui. Voir les mesures détaillées aux points 2.6, 3.1, 3.3.

Royaume-Uni – Oui. Plusieurs mesures ont été prises comme suit :

- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². La politique de gestion du tourisme a été mise à jour en 2009. Les débarquements de touristes ne peuvent se faire qu'à l'un des sites approuvés, sur délivrance d'un permis.
- Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)². Des fonds ont été fournis pour l'érection d'une clôture à Grave Cove, autour de la colonie d'albatros à sourcils noirs, afin de protéger l'habitat de nidification et les oiseaux courtisants et nicheurs contre les moutons et les opérations de rassemblement des moutons.

1.5 Programmes de recherche

1.5.1 La Partie a-t-elle des programmes de recherche en cours sur la conservation des albatros et des pétrels qui n'ont pas encore été signalés?

Argentine – Oui. Surveillance et analyse des risques de la pêche palangrière démersale pour la période 2001-2010. • Analyse de la dynamique de la pêche au chalut et de la mortalité incidente d'oiseaux de mer, y compris l'efficacité des mesures d'atténuation. • Analyse de l'utilisation des rejets de la pêche par les oiseaux marins dans la pêche à la palangre et la pêche au chalut au moyen d'indicateurs moléculaires. • Modélisation spatiale de la fréquentation et de la mortalité incidente d'oiseaux de mer dans les pêcheries au chalut. Étude des interactions entre les oiseaux de mer et les pêcheries en Patagonie australe. • Conception et étude des mesures d'atténuation dans les chalutiers congélateurs et des lignes d'effarouchement des oiseaux dans les palangriers.

Australie – Oui. Les programmes de surveillance et de recherche démographique à long terme sur les espèces de l'ACAP se poursuivent sur l'île Macquarie subantarctique et sur les trois sites de reproduction autour de la Tasmanie continentale pour les albatros timides. Plusieurs projets de recherche sont en cours en vue d'élaborer des mesures d'atténuation améliorées des captures accessoires dans les pêcheries palangrières pélagiques. Ces projets comprennent le développement d'un dispositif pour poser les hameçons sous l'eau et une évaluation complémentaire de différentes options de lestage des lignes pour obtenir des taux d'immersion rapides avec des plombs de poids qui conviennent aux pêcheurs. L'utilisation de caméras automatiques pour évaluer les niveaux et les tendances des populations sur un site de reproduction des pétrels géants du sud dans l'Antarctique Est (île Hawker) continue également.

Afrique du Sud – Oui. Des comptages de six espèces d'albatros et de pétrels sont effectués régulièrement sur l'île Marion. Des comptages de sept espèces d'albatros et de pétrels ont été effectués sur l'île du Prince Édouard en 2008. Les tendances, jusqu'en 2008, des nombres de sept espèces d'albatros et de pétrels qui se reproduisent sur les îles du Prince Édouard ont été publiés en 2009.

Espagne – Oui. L'Institut d'océanographie a entrepris des études sur les captures incidentes d'oiseaux de mer dans la Méditerranée et le Golfe de Cadix (García-Barcelone *et al.* 2010).

Royaume-Uni – Oui. Diverses recherches ont été effectuées :

- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². Surveillance à long terme de toutes les espèces de l'ACAP qui se reproduisent sur l'île Bird. Surveillance continue des albatros hurleurs et fuligineux à dos clair, des pétrels de Hall et des pétrels géants du sud sur les îles Albatross et Prion.
- Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)². La surveillance à long terme de tous les albatros à sourcils noirs sur les îles de Steeple Jason et de New Island. Suivi annuel des tendances de la population et du succès de reproduction des pétrels géants du sud sur Steeple Jason. Les études en cours sur l'écologie alimentaire des albatros à sourcils noirs sur New Island et plus récemment sur Steeple Jason.
- Tristan da Cunha – Surveillance continue de l'albatros de Tristan, de l'albatros à nez jaune de l'Atlantique et du pétrel géant du sud sur l'île Gough, par la RSPB et l'UCT. Surveillance continue de l'albatros à nez jaune de l'Atlantique sur Tristan et Nightingale par le ministère de la Conservation de Tristan.

Uruguay - Dans le cadre du programme national des observateurs pour la flottille ciblant le thon (Zone de ressources pélagiques de la Direction nationale des ressources aquatiques) et en collaboration avec Project Albatrosses and Petrels, la recherche se concentre sur la détermination de l'efficacité des lignes d'effarouchement des oiseaux pour réduire la mortalité des albatros et des pétrels. Un projet conjoint avec l'Australie a étudié d'autres mesures telles que la pose sous l'eau. La recherche a également porté sur l'effet de la réduction de la distance d'un hameçon lesté dans les captures par unité d'effort (CPUE) d'espèces ciblées et les captures accessoires d'oiseaux de mer.

NON-PARTIE PARTICIPATRICE

États-Unis – Oui. Pour les albatros de Laysan et à pieds noirs :

- Surveillance démographique des colonies sur Midway, Laysan et les bancs de sable de la Frégate française [French Frigate Shoals] : succès de reproduction et taux de survie (USFWS et USGS).
- Surveillance démographique des colonies d'O'ahu (albatros de Laysan seulement) : succès de reproduction, taux de maladie, génétique des populations et taux de survie. Dr Young *et al.*
- Suivi des albatros adultes et oisillons en vue de déterminer l'utilisation des habitats, la variation interannuelle et la dispersion post-reproductrice : bancs de sable de la Frégate française, Midway, Kure et O'ahu. Shaffer *et al.*
- Ingestion de plastique par les albatros à pieds noirs : comparaison des colonies, variations interannuelles. Hyrenbach.
- Analyse de l'alimentation à partir de l'huile d'estomac [stomach oil], alimentation humide [wet diet] opportuniste, et analyse des isotopes stables à partir du sang et des plumes chez les deux espèces d'albatros. Shaffer.
- Analyse des albatros capturés dans les pêcheries : régime alimentaire, matières plastiques, isotopes stables. Nevins *et al.*

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

BirdLife International – Oui. Albatross Task Force (ATF) : En 2009, l'ATF a mené sa première année de recherche sur l'atténuation à bord de palangriers et de chalutiers commerciaux pour identifier les meilleures pratiques en matière d'atténuation pour les palangriers et les chalutiers pélagiques. En 2010, l'ATF a mené sa deuxième année de recherche sur l'atténuation. Les recherches menées dans chaque pays portaient sur :

Les flottilles de palangriers • Effet de différents systèmes de lestage des lignes sur la vitesse d'immersion d'hameçons appâtés ; • Effet de différents systèmes de lestage des lignes sur le taux d'attaque d'hameçons appâtés par les oiseaux de mer; • Effet de différents systèmes de lestage des lignes sur les captures d'espèces ciblées (poissons); • Étude des meilleures pratiques en matière de combinaison de lignes tori et de lestage des lignes pour réduire la mortalité des oiseaux de mer;

Les flottilles de chalutiers • Gestion des abats pour réduire la mortalité des oiseaux de mer • Utilisation d'un dispositif remorqué modifié pour les lignes tori; • Utilisation de lignes tori pour réduire la mortalité des oiseaux de mer.

Cosses à appâts [bait pods] et plombs de sécurité [safe leads]. Depuis 2005, BirdLife travaille en étroite collaboration avec Fishtek (société d'ingénierie britannique) pour développer et mettre à l'essai deux récentes mesures d'atténuation pour les pêches pélagiques à la palangre. En 2008, l'ACAP a accordé 20 000 \$ (AUD) à BirdLife pour collaborer avec Fishtek à des essais en mer destinés à tester l'efficacité opérationnelle de la cosse à hameçons. Des essais supplémentaires ont été menés en Australie en Novembre 2010. Les plombs de sécurité ont maintenant subi de nombreux tests dans les pays qui font partie de l'ATF et sont prêts à être vendus commercialement.

1.5.2 La Partie a-t-elle d'autres institutions nationales (services administratifs ou centres de recherche), ou des ONG qui s'occupent de la conservation des albatros et des pétrels?

Six Parties, et une non-Partie participante fournies informations sur les institutions nationales et des ONG impliqués dans la conservation des albatros et des pétrels. Les détails de ces organisations peuvent être trouvées dans les respectifs rapports de mise en œuvre, qui sont fournis comme des documents d'information de CC6.

1.6 Information et sensibilisation du public

1.6.1 La Partie a-t-elle organisé des cours de formation ou fourni des informations à des publics d'utilisateurs (par ex., scientifiques, pêcheurs, etc.)?

Argentine – Oui. Aves Argentinas, INIDEP et UNMDP-CONICET organisent des programmes de formation pour les observateurs du programme national d'observation. ATF-Aves Argentinas visite périodiquement les grands ports de pêche afin de sensibiliser les pêcheurs à la nécessité d'améliorer les méthodes de pêche et à la conservation des albatros et des pétrels. FVSA, Aves Argentinas et UNMDP-CONICET ont coordonné un programme pilote de sensibilisation en 2010 pour sensibiliser les équipages. En 2008, le Conseil fédéral des pêches a publié une série de cartes d'identité d'oiseaux de mer élaborées créées par Aves Argentinas et la Fundación Patagonia Natural.

Australie – Oui. Sessions de formation et d'information organisées pour tous les pêcheurs de thon et les observateurs embarqués.

Afrique du Sud – Oui. WWF-SA a organisé la formation des pêcheurs.

Espagne – Oui. Des campagnes de sensibilisation ciblant le secteur de la pêche sont menées par différentes ONG pour montrer les interactions entre les pêcheries et les oiseaux de mer et les tortues marines, ainsi que l'effet négatif des rejets à la mer de parties d'engins de pêche. Ces campagnes sont financées par le ministère de l'Environnement, parmi d'autres organisations gouvernementales.

Uruguay – Oui. Dans le cadre du Projet albatros et pétrels et avec la collaboration de DINARA, l'Atlántico Sur Bulletin est publié périodiquement dans le but de montrer au secteur de la pêche les mesures prises en Uruguay pour réduire la mortalité incidente d'albatros et de pétrels.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Des instructeurs de BirdLife International-Albatross Task Force provenant des sept pays membres de l'ATF travaillent régulièrement avec les pêcheurs dans les ports, en mer et dans des ateliers pour les sensibiliser à la nécessité urgente d'introduire des mesures d'atténuation ciblant les pêcheries. Cette sensibilisation inclut l'élaboration de matériel pédagogique ciblé en anglais, en espagnol et en portugais. Les instructeurs fournissent également des conseils sur l'adoption de meilleures pratiques d'atténuation pour les pêcheurs, les organismes gouvernementaux et les programmes nationaux d'observation. Une des legs de l'ATF sera les programmes nationaux d'observation avec une meilleure compréhension des divers problèmes liés aux captures accessoires d'oiseaux de mer, et des protocoles renforcés de collecte des données pour enregistrer et analyser les captures accessoires d'oiseaux de mer et contrôler l'adoption de meilleures pratiques d'atténuation.

1.6.2 La Partie a-t-elle organisé des cours de formation ou fourni des informations au grand public?

Argentine – Oui. Présentations de sensibilisation dans les écoles secondaires sur la conservation du milieu marin et des albatros et des pétrels. Exposition photographique sur les albatros à l'Ecocentro Puerto Madryn (Flavio Quintana-CENPAT-CONICET). La Fundación Patagonia Natural a publié un calendrier en 2011 dans lequel figuraient plusieurs espèces de l'ACAP. Poste hydrobiologique de Puerto Quequén (Musée argentin des sciences naturelles Bernardino Rivadavia) a installé une salle consacrée aux oiseaux de mer, avec la collaboration d'Aves Argentinas.

Australie – Oui. Diverses informations sur la conservation des oiseaux de mer sont mises à la disposition du grand public, principalement par le biais de sites Web.

Afrique du Sud – Oui. En 2010, un article intitulé « Biological survey confirms Prince Edward Islands an important breeding site » a été publié dans la revue Umlobi.

Espagne – Oui. Campagnes pour le grand public portant sur l'effet des rejets d'ordures dans le milieu marin.

Royaume-Uni – Oui. Le processus d'élaboration des plans d'action de l'ACAP a eu recours à une vaste consultation des parties intéressées, au cours de laquelle des

ébauches de plans et les informations connexes ont été fournies pour discussion et commentaires. Autres actions menées :

- Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)². Présentation annuelle d'exposés à l'Association internationale des organisateurs de voyages dans l'Antarctique [IATTO] sur les politiques de gestion touristique et réunions scientifiques annuelles avec des représentants de l'industrie de la pêche. Des programmes de formation très complets et des ateliers sont organisés pour les futurs observateurs des pêches. Tous les plans, directives et autres documents mis à jour sont largement diffusés et mis à disposition sur le Web.
- Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas)². Un entraînement de routine est dispensé aux observateurs des pêches responsables de la surveillance des captures accessoires. Suite aux modifications des conditions de permis visant à imposer aux chalutiers l'utilisation une nouvelle conception de ligne tori (à partir de juillet 2009), des consultations ont été tenues avec les patrons et les équipages des chalutiers, par le biais d'un questionnaire, afin d'obtenir leurs réactions sur l'applicabilité de la nouvelle ligne tori.

Uruguay – Oui. Présentation d'exposés à l'intention du grand public par DINARA en collaboration avec le projet Albatros et des pétrels.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

BirdLife International – Oui. Dans tous les pays cibles, les instructeurs ATF sont impliqués à un niveau ou un autre dans la présentation d'informations au public. Par exemple, en Afrique du Sud, l'équipe ATF organise et anime un événement annuel d'une semaine appelé Save our Seabirds (SOS) [Sauvons nos oiseaux de mer] au Cap et comprend des démonstrations, des expositions et des présentations au public destinées à sensibiliser le public aux menaces qui pèsent sur les albatros et les pétrels et aux solutions disponibles. Cet événement a lieu depuis deux ans, est très fréquenté et génère un parrainage considérable ainsi que des fonds qui sont utilisés directement pour financer la conservation des oiseaux marins.

1.7 Autres

La Partie a-t-elle de nouvelles informations à signaler concernant la recherche, les incidences observées ou l'atténuation de la capture accessoire en rapport avec les changements climatiques?

Argentine – Non, toutefois le Comité gouvernemental sur les changements climatiques a rédigé un document en 2010 sur la stratégie nationale relative aux changements climatiques, sa structure, ses objectifs généraux et ses ressources.

Uruguay - Les contraintes budgétaires limitent les progrès dans la recherche sur cette question.

Royaume-Uni – Oui. Nevoux *et al.* 2010 – Étudie les implications de la variabilité climatique pour les albatros à sourcils noirs.

1.8 Commentaires additionnels

Aucun n'a été rapporté.

2^e Partie – Rapport sur les points de la section 5.1 du Plan d'action

2.1. Évaluation et examen du statut des populations d'albatros et de pétrels (point 5.1.a).

2.1.1. Statut de conservation actuel

Avec l'addition des trois espèces d'albatros du Pacifique Nord, 29 espèces d'oiseaux de mer sont actuellement inscrites à l'Annexe 1 de l'Accord. Sur celles-ci, 21 (73 %) espèces d'albatros sont classées comme étant en risque d'extinction, chiffre qui contraste nettement avec le taux global de 12 % pour les 9 799 espèces d'oiseaux du monde entier. Sur les 22 espèces d'albatros inscrites à l'ACAP, trois sont qualifiées de « *En danger critique d'extinction* », six de « *En danger* », huit de « *Vulnérables* » et cinq de « *Quasi menacées* ». Pour ce qui est des sept espèces de pétrel, quatre sont qualifiées actuellement de « *Vulnérables* », une de « *Quasi menacée* » et deux de « *Préoccupation mineure* » (voir ACx Doc x).

Les baisses démographiques (historiques et/ou actuelles), résultant principalement des interactions avec les pêcheries, sont responsables du statut de classement défavorable d'au moins onze espèces. Au total, 11 espèces (38 % des espèces de l'ACAP) connaissent actuellement des baisses démographiques, les baisses démographiques historiques étant responsables de la population extrêmement réduite d'une espèce (l'albatros d'Amsterdam). Le nombre restreint de lieux de reproduction est également un facteur restrictif pour 17 espèces de l'ACAP. Une série d'évaluations d'espèce a été élaborée pour permettre de décrire succinctement l'état des connaissances sur chacune des espèces de l'ACAP. Ces évaluations sont consultables sur le site Web de l'ACAP dans les trois langues de l'Accord.

2.1.2. Changements de statut et de tendances depuis RdP3

Depuis RdP3 (2009), des changements sont intervenus dans le statut de sept espèces de l'ACAP à la suite de l'addition des trois espèces du Pacifique et d'études réalisées par BirdLife International, l'autorité de référence pour l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) [IUCN]. Ces espèces sont les albatros de Laysan, à pieds noirs, à queue courte et des Chatham, et les pétrels géants (Des précisions seront fournies après GTST6 [STWG6]).

2.1.3. État des connaissances relatives à la taille et aux tendances des populations

Depuis RdP3, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne l'importance et la capacité de la base de données de l'ACAP d'organiser et d'interroger les informations relatives au statut et aux tendances des espèces de l'ACAP. Ces progrès ont permis d'effectuer des analyses beaucoup plus approfondies de l'état actuel des connaissances sur la taille et les tendances des populations. (Texte à compléter après GTST6).

Données sur le statut des espèces de l'ACAP par juridiction

L'examen des informations disponibles dans la base de données de l'ACAP illustre l'étendue des responsabilités des différentes juridictions en ce qui concerne la gestion des sites de reproduction des espèces de l'ACAP. (voir ANNEXE 1).

La Nouvelle-Zélande est responsable d'un plus grand nombre d'espèces de l'ACAP, y compris d'espèces endémiques, que toute autre juridiction. Cette grande diversité d'oiseaux de mer se reflète dans l'intérêt porté par la Nouvelle-Zélande aux études démographiques à long terme, d'où sa paternité de la plupart des études de survie et de productivité. Toutefois, plus d'un tiers des populations de l'ACAP présentes en Nouvelle-Zélande est de taille inconnue, et les tendances de plus de 80 % des populations sont inconnues.

La France est responsable de plus de populations reproductrices de l'ACAP que toute autre juridiction. La taille de la plupart (76%) de ces populations est connue, mais pas leurs tendances en raison de la difficulté d'accès aux sites éloignés. La vision à long terme des chercheurs français sur les îles Crozet, Amsterdam et Kerguelen a fourni des informations importantes sur la survie et la productivité de diverses espèces de l'ACAP.

L'Australie, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni (à l'exclusion des territoires contestés) sont également responsables des colonies de reproduction de diverses espèces de l'ACAP, y compris des espèces endémiques (Royaume-Uni 3 et Australie 1). Il existe au moins des informations sur la taille des populations pour toutes les 16 populations du Royaume-Uni, pour 13 populations de l'Afrique du Sud, et pour 83 % des colonies présentes dans la juridiction australienne, bien que les informations sur les tendances des populations soient beaucoup plus limitées. Un certain nombre de programmes démographiques à long terme a toutefois au moins fourni des informations sur les taux de survie et de succès de reproduction dans ces régions.

Il y a moins d'espèces de l'ACAP dans l'**Antarctique**, au **Chili** et aux **États-Unis**, mais un grand nombre de populations reproductrices sont présentes dans ces pays, et le niveau de connaissance de la taille des populations n'est déficient que pour la région de l'Antarctique. Comme pour les autres régions, il y a peu d'informations sur les tendances des populations, particulièrement sur les sites chiliens.

L'Argentine (à l'exclusion des territoires contestés), l'**Équateur**, le **Japon** et le **Mexique** sont responsables de moins de lieux de reproduction d'espèces de l'ACAP. Des informations sur la taille sont disponibles pour toutes les populations dans ces juridictions, mais la connaissance des tendances est beaucoup plus limitée, mais des données ont toutefois été recueillies pour un site en Argentine. Des statistiques sur la survie et la productivité des adultes sont disponibles pour l'unique espèce de l'ACAP endémique en Équateur, et l'Argentine a signalé l'existence de données sur la productivité de son unique espèce de l'ACAP.

D'importants travaux ont été réalisés sur les huit espèces de l'ACAP qui se reproduisent dans les territoires dont la souveraineté est **contestée**. Quarante pour cent de toutes les populations de l'ACAP sont présents dans ces régions, et la taille des populations reste inconnue pour de beaucoup (39 %) de ces populations. Plusieurs programmes de surveillance à long terme des populations ont fourni d'importantes statistiques sur les taux de survie et de productivité.

Tableau 1. Résumé (2011) du statut des espèces d'albatros et pétrels inscrites à l'ACAP

		Déclin de la population	Aire de reproduction restreinte	Taille de population limitée	Déclin dans l'habitat	Endémique à un seul pays	Nombre de groupes d'îles	Couples reproducteurs annuels	Fréquence de reproduction	Tendance actuelle de la population (au cours de la dernière décennie)
EN DANGER CRITIQUE										
1	Amsterdam albatross	*	*	*		France	1	30	B	stable
2	Waved albatross	*	*		*	Ecuador	2	9,614	A	declining
3	Tristan albatross	*	*			United Kingdom	1	1,698	B	declining
EN DANGER										
4	Northern royal albatross	*	*		*	New Zealand	3	5,303	B	unknown
5	Black-browed albatross	*					14	600,599	A	declining
6	Atlantic yellow-nosed albatross	*	*			United Kingdom	2	34,050	A	declining
7	Indian yellow-nosed albatross	*					4	39,320	A	declining
8	Black-footed albatross						4	67,982	A	increasing
9	Sooty albatross	*					6	13,674	B	declining
VULNERABLE										
10	Wandering albatross	*					5	7,988	B	declining
11	Antipodean albatross	?	*			New Zealand	3	8,273	B	declining
12	Southern royal albatross		*			New Zealand	2	7,886	B	stable
13	Salvin's albatross		*			New Zealand	3	31,874	A	unknown
14	Campbell albatross		*			New Zealand	1	22,093	A	unknown
15	Grey-headed albatross	*					8	88,143	B	declining
16	Chatham albatross		*		*	New Zealand	1	5,407	A	stable
17	Short-tailed albatross		*	*	*		2	472	A	increasing
18	White-chinned petrel	*					8	1,057,930	A	declining
19	Spectacled petrel		*			United Kingdom	1	14,400	A	increasing
20	Black petrel		*			New Zealand	1	1,458	A	stable?
21	Westland petrel		*			New Zealand	1	4,000	A	stable?
QUASI-MENACÉ										
22	Buller's albatross		*			New Zealand	4	29,948	A	increasing?
23	White-capped albatross	?	*			New Zealand	3	74,885	?	unknown
24	Shy albatross	?	*			Australia	1	12,842	A	stable?
25	Light-mantled albatross	?					9	9,955	B	unknown
26	Laysan albatross						5	650,501	A	stable
27	Grey petrel	?					9	79,570	A	unknown
PRÉOCCUPATION MINEURE										
28	Southern giant petrel						26	50,200	A	increasing
29	Northern giant petrel						9	10,806	A	increasing

2.2. Identification des sites de reproduction d'importance internationale (point 5.1.b)

L'identification des sites de reproduction d'importance internationale, y compris le choix de critères de sélection appropriés, a été discutée en détail, initialement par le GTSR [BSWG] lors de CC4, et ensuite par le GTST [STWG] et le GTSR lors de CC5, et a été facilitée par les documents présentés par BirdLife International qui recensaient les sites contenant plus de 1% de la population mondiale des espèces de l'ACAP. La base de données du PACS détient désormais la quasi-totalité des données de recensement existantes, et peut être interrogée pour produire des listes actualisables des sites de reproduction qui abritent 1%, 2%, 5% et 10% de la population mondiale de chaque espèce de l'ACAP (ANNEXE 2). Ces analyses indiquent que la Nouvelle-Zélande et la France ont juridiction sur beaucoup plus de ces sites d'importance internationale que toute autre Partie (tableau 2). La plupart des espèces de l'ACAP se reproduisent sur relativement peu de sites; pour 16 des 29 espèces, il n'existe que 1-3 sites qui contiennent des populations d'importance internationale (c'est-à-dire > 1% de la population mondiale). Il n'existe que ≥ 5 sites de reproduction (abritant > 1% de la population mondiale) que pour une minorité d'albatros (8 des 22 espèces), et seulement ≥ 10 sites (abritant > 1% de la population mondiale) que pour quatre des albatros et les deux pétrels géants. Il n'existe que ≥ 3 sites (abritant >10% de la population mondiale) pour aucune espèce de l'ACAP (ANNEXE 3).

Tableau 2. Nombre de sites par juridiction où la population d'une espèce est supérieure à 1, 2, 5 et 10% du total mondial pour cette espèce, c'est-à-dire les sites où plus d'une espèce dépasse le seuil compté une seule fois (actualité des données du recensement calculée pour les sites dépassant le seuil de 1%).

Jurisdiction	% census data pre 2001	% census data post 2001	Number of sites where global population exceeds			
			1%	2%	5%	10%
Antarctic	57.1	0	7	2	0	0
Argentina	0	100	2	1	0	0
Australia	50	50	5	4	4	3
Chile	0	100	6	5	2	1
Disputed	9.3	90.7	33	24	12	8
Ecuador	0	100	1	1	1	1
France	72.7	27.3	14	12	9	4
Japan	0	100	1	1	1	1
New Zealand	43.3	56.7	18	16	15	12
South Africa	7.7	92.3	2	2	2	2
United Kingdom	50	50	4	4	4	4
USA	9.1	90.9	6	6	4	2
Total			99	78	54	38

Il convient de préciser que (i) il n'existe pas de données de recensement pour environ un tiers des sites de reproduction, en particulier ceux des pétrels *Procellaria* qui nichent dans

des terriers, et (ii) certains chiffres sont peu fiables ou ont été recueillis il y a une décennie ou davantage. Le comblement de ces lacunes et l'obtention d'estimations actualisées des populations doivent être considérés comme prioritaires. Il y a également quelques incohérences dans l'échelle à laquelle les sites de reproduction ont été définis par les Parties lorsque la base de données de l'ACAP a été établie, de grandes îles pouvant être inscrites comme site unique ou scindée en plusieurs parties. Le processus d'identification des sites qui satisfont aux critères de seuil est utilement automatisé; il s'ensuit que de nouvelles listes de sites de reproduction d'importance internationale peuvent être produites au niveau des différentes unités de comptage (île entière ou partie d'une île), et peuvent incorporer des estimations de population actualisées.

2.3. Études de caractérisation de l'aire de recherche alimentaire, des voies de migration et des tendances des populations d'albatros et de pétrels (point 5.1.c)

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'amélioration et le développement de la Base de données mondiale de suivi des procellariiformes de BirdLife International. Depuis RdP3, ces améliorations comprennent :

- l'addition de 17 nouveaux ensembles de données de suivi à distance, dont 13 se rapportent à des espèces inscrites à l'ACAP ;
- Compilation, à l'intention de l'ACAP, des cinq documents concernant le chevauchement du suivi des ORGP ;
- entrée de données dans l'évaluation des oiseaux de mer de la CICTA [ICCAT] ;
- création d'un portail Web pour la consultation, la communication et l'analyse de données (www.seabirdtracking.org); et
- réalisation d'études de cas pour présentation à la Convention sur la diversité biologique en rapport avec ses objectifs de 2012 visant à l'établissement de zones marines protégées.

Les principales lacunes dans les données de suivi pour les albatros et les pétrels ont été identifiées et les Parties à l'ACAP sont invitées à communiquer de nouveaux ensembles de données dans le cadre du travail continu de l'Accord.

Depuis RdP3, toutes les 29 évaluations d'espèces ont été réalisées et comprennent des cartes de répartition ainsi que des cartes montrant les données transmises par satellite et d'autres données de suivi concernant les oiseaux reproducteurs et non reproducteurs lorsqu'elles sont disponibles. Ces cartes ont été préparées par BirdLife International sur la base des informations contenues dans base de données mondiale de suivi des procellariiformes. Il n'existe pas de données de suivi pour l'albatros de Salvin, le pétrel à lunettes, et Grey pétrels et le puffin gris. La base de données mondiale de suivi des procellariiformes contient données de suivi pour les oiseaux reproducteurs des espèces suivantes : l'albatros de Campbell, l'albatros indien à bec jaune, le puffin de Parkinson, le puffin du Westland, l'albatros d'Amsterdam, l'albatros royal du sud, l'albatros des Galapagos, et l'albatros fuligineux à dos clair. D'où il s'ensuit que les cartes d'oiseaux non reproducteurs sont absentes de ces évaluations. En mars 2011, un accord a été conclu avec BirdLife International visant à faciliter l'exportation de données de la base de données mondiale de suivi des Procellariiformes vers la base de données de l'ACAP pour permettre une analyse de l'actualité [currency] et du volume d'informations de suivi par espèce et par région. En contrepartie, le Secrétariat de l'ACAP invite les détenteurs de données de communiquer

toutes les nouvelles données de suivi à la base mondiale de données de suivi des Procellariiformes dans le cadre du processus annuel de présentation de rapport au CC.

Une analyse des écarts a été réalisée au niveau du groupe insulaire sur la base des données de suivi communiquées à BirdLife. La disponibilité de données de suivi sur différents stades de reproduction et d'autres stades biologiques a été très variable pour les groupes d'îles qui abritent >1% de la population mondiale de toutes les espèces de l'ACAP (n = 83 groupe d'îles-espèces de combinaisons), comme suit : 5-6 (6-7% de ces groupes d'îles) pendant la période pré-oeuf, 30-31 (36-37%) pendant l'incubation, 12-19 (14-23%) pendant la couvaison, 23-31 (28-37%) pendant l'élevage des poussins après la couvaison, 21 (25%) pour les oiseaux morts, 14 (17%) pour les oiseaux non reproducteurs et juste 6 (7%) pour les juvéniles/immatures. Les échantillons étaient souvent de petite taille, en particulier dans les études de juvéniles et d'immatures. Les espèces pour lesquelles des données de suivi n'avaient été communiquées pour aucun, ou seulement pour une petite minorité des groupes d'îles principales (c'est-à-dire ceux qui abritent >1% de la population mondiale) comprennent principalement les deux pétrels géants, les pétrels *Procellaria* et plusieurs espèces d'albatros endémiques en Nouvelle-Zélande. Il convient de noter qu'un grand nombre d'études de suivi sont en cours ou ont été achevées récemment, en particulier sur les oiseaux non reproducteurs, dont les données n'ont pas encore été communiquées à BirdLife.

2.4. Identification et évaluation des menaces connues et présumées qui pèsent sur les albatros et les pétrels (prioritaire 5.1.d)

2.4.1. Menaces sur les sites de reproduction

L'ACAP a adopté un système de normalisation de la liste des menaces qui pèsent sur les sites de reproduction adapté à partir des critères établis à l'origine par l'UICN et le Conservation Measures Partnership. Chaque menace est évaluée en fonction de l'étendue [scope] (proportion de la population touchée) et de la gravité [severity] (intensité), facteurs qui, lorsqu'ils sont combinés, donnent une indication de l'ampleur de la menace. Ces facteurs prennent en compte, non seulement l'incidence actuelle, mais aussi l'incidence prévue pour les dix années à venir, à supposer que la situation et les tendances actuelles persistent. Les menaces ne sont par conséquent incluses que si : (1) étayées soit par une revue scientifique, un rapport ou dans la littérature (le cas échéant, par des observations personnelles, et (2) elles sont susceptibles de provoquer un impact (c'est-à-dire une baisse de population) au cours des dix années suivantes. Une ventilation de la proportion des sites et de la population mondiale qui sont exposés à des menaces qui répondent à ces critères est donnée ci-dessous (Tableau 3). La plupart de ces menaces concernent des mammifères ou des maladies introduites et sont décrites dans la section 5.1h) ci-dessous. Le reste concerne des catastrophes naturelles.

Tableau 3. Pourcentage des sites et des populations touchées par des menaces terrestres - seules les espèces touchées sont mentionnées.

Espèce	Nombre de sites	% sites - Catastrophe naturelle	% sites - Perte ou destruction des habitats par une espèce étrangère	% sites - Concurrence accrue avec les espèces indigènes	% sites - Parasite ou pathogène	% sites - Prédation par une espèce étrangère	% population - Catastrophe naturelle	% population - Perte ou destruction des habitats par une espèce étrangère	% population - Concurrence accrue avec les espèces indigènes	% population - Parasite ou pathogène	% population - Prédation par une espèce étrangère	% population – toutes les menaces	% toutes les menaces
<i>Diomedea antipodensis</i>	5	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0.9	0.9	20
<i>Diomedea dabbenena</i>	1	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100	100	100
<i>Diomedea epomophora</i>	4	0	0	0	0	25	0	0	0	0	0	0	25
<i>Diomedea exulans</i>	28	0	0	0	0	7.1	0	0	0	0	27.3	27.3	7.1
<i>Macronectes giganteus</i>	124	0.8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.8
<i>Phoebastria fusca</i>	15	0	0	0	6.7	6.7	0	0	0	3.5	12.4	15.9	13.3
<i>Phoebastria palpebrata</i>	71	1.4	1.4	0	0	0	0	3.7	0	0	0	3.7	2.8
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	75	0	6.7	0	0	20	0	17.8	0	0	37.8	37.8	20
<i>Procellaria cinerea</i>	17	0	17.6	0	0	35.3	0	4.3	0	0	26.4	26.4	35.3
<i>Thalassarche carteri</i>	6	0	0	0	16.7	0	0	0	0	68.7	0	68.7	16.7
<i>Thalassarche cauta</i>	3	0	0	33.3	33.3	0	0	0	1.9	40.7	0	42.7	66.7
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	29	0	3.4	0	0	0	0	0.1	0	0	0	0.1	3.4
<i>Thalassarche melanophris</i>	66	1.5	1.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
<i>Thalassarche steadi</i>	5	0	0	0	0	20	0	0	0	0	5.6	5.6	20

Green <1%; Orange 1-33%; Red >33%

2.4.2. Menaces en mer

Les albatros et les pétrels sont exposés à de nombreuses menaces en mer, y compris l'ingestion de débris marins, notamment les hameçons jetés avec les déchets de poisson, l'empêchement dans les engins de pêche perdus et d'autres débris marins, la contamination par les polluants et la surpêche des espèces-proies. Toutefois, les interactions directes avec les activités de pêche ont été identifiées par l'ACAP et d'autres intervenants comme étant une menace majeure responsable de déclin importants des populations à travers le monde. Toutes les espèces inscrites à l'ACAP sont exposées à cette menace. Les travaux du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux de mer du Comité consultatif répondaient à la nécessité d'élaborer et de maintenir un programme de travail pour contrer cette menace. Depuis RdP3, le Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux de mer s'est concentré essentiellement sur l'identification des meilleures pratiques en matière d'atténuation pour les engins de pêche industrielle, principalement la pêche palangrière

démersale et pélagique, et la pêche chalutière. La collecte de données sur les captures accessoires des pêcheries, et l'engagement du dialogue avec les ORGP [RFMOs], en particulier les ORGP thonières, sont également des questions prioritaires.

2.5. Identification de méthodes permettant d'éviter ou d'atténuer ces menaces (point 5.1.e)

2.5.1. Menaces sur les sites de reproduction

Deux documents des meilleures pratiques ont été finalisés depuis RdP3. Lignes directrices en matière d'éradication [[Eradication Guidelines](#)] présente des informations générales, des lignes directrices, des ouvrages utiles et une liste de ressources en ligne concernant l'éradication des mammifères étrangers sur les sites de reproduction. Ce document met en évidence les principales questions à considérer avant et pendant l'établissement d'un programme d'éradication des mammifères et donne une liste de ressources en ligne où il est possible d'obtenir des informations complémentaires. Lignes directrices en matière de biosécurité [[Biosecurity Guidelines](#)] résume les lignes directrices sur les meilleures pratiques de gestion de la biosécurité sur les sites de reproduction de l'ACAP, et fournit une liste de ressources en ligne utiles ainsi que des références bibliographiques complémentaires. Ce document identifie les voies et les points d'entrée des introductions potentielles et les problèmes et les difficultés rencontrés lors de l'établissement de barrières efficaces.

2.5.2. Menaces en mer

Suite à l'examen des mesures d'atténuation élaborées pour les engins de pêche palangrière pélagique et démersale et de pêche chalutière, le GTCA [SBWG] a formulé des conseils sur les meilleures méthodes scientifiques actuelles pour réduire les captures accessoires avec ces types d'engins afin d'aider les ORGP et les Parties à l'ACAP à gérer les captures accessoires dans leurs pêcheries. Ces conseils, y compris les descriptions des mesures, les connaissances actuelles, le guide de mise en œuvre et les besoins de recherche, ont été rassemblés dans une série de tableaux récapitulatifs qui sont disponibles sur le site Web de l'ACAP et peuvent être diffusés aux gestionnaires des pêcheries concernées. Les ORGP et les Parties ont été invitées à utiliser ces matériaux pour orienter l'élaboration de la politique et des pratiques au sein des pêcheries qui relèvent de leur compétence.

2.6. Examen et mise à jour des données sur la mortalité des albatros et des pétrels dans les pêcheries (point 5.1.f)

Voir ANNEXE 4

2.7. Examen des données sur la répartition et la saisonnalité de l'effort de pêche qui touchent les albatros et pétrels (point 5.1.g)

Voir ANNEXE 5

2.8. Études du statut, sur les sites de reproduction, des animaux, plantes et organismes pathogènes introduits qui sont connus pour être, ou sont présumés être nuisibles aux albatros et aux pétrels (point 5.1.h)

La destruction des habitats et la prédation par des mammifères introduits sont désignées beaucoup plus fréquemment que tout autre processus comme des menaces auxquelles sont exposés les sites de reproduction d'espèces de l'ACAP. Les menaces touchant le plus de sites de reproduction (combinaisons site-espèce) étaient la prédation par le chat *Felix catus*, le rat noir *Rattus rattus* et le rat brun (surmulot) *Rattus norvegicus*, et la destruction des habitats par le renne *Rangifer tarandus*, qui ont touché respectivement 26, 16 et 8 sites de reproduction (Tableau 4). Toutes les autres menaces ne touchaient que quelques sites, bien que graves dans certains cas (« Moyennes » ou « Élevées » selon les critères de menace convenus), notamment les effets du choléra aviaire sur l'île Amsterdam (Tableau 5). Les espèces touchées sur le plus de sites de reproduction étaient le puffin gris *Procellaria cinerea*, qui niche dans des terriers, et le puffin à menton blanc *P. aequinoctialis*, surtout à cause de la prédation ou de la destruction des habitats par les mammifères introduits. Pour interpréter les tableaux ci-dessous et les conclusions, il convient de noter que : (1) les menaces ne comprennent que celles qui sont étayées par des documents et connues pour causer, ou susceptibles de causer, une diminution de la population sur < 10 ans, (2) les valeurs données dans les tableaux sont le nombre de sites de reproduction, ce qui équivaut équivalent à chaque combinaison espèce-site, c'est-à-dire que deux espèces se reproduisant dans la même région constituent deux sites de reproduction, (3) bien que la plupart des îles sont répertoriées comme des sites uniques, un petit nombre a été subdivisé en sites distincts, et (4) on n'a pas cherché à considérer le nombre d'oiseaux ou le pourcentage de la population mondiale sur chaque site.

Tableau 4. Nombre de sites de reproduction d'espèces de l'ACAP touchés par des menaces d'ampleur différente (de « Faible » à « Très élevée »)

Nature de la menace	Sous-catégorie de menace	Espèce menaçante	Nombre de sites de reproduction touchés:				
			Faible	Moyen	Élevé	Très élevé	Tous
Habitat loss or destruction	Habitat destruction by alien species	Rabbit	3	1			4
		Reindeer	6				6
	Increased competition with native species	Australasian gannet			1		1
Parasite or pathogen	Pathogen	Unknown	1				1
		Avian cholera	1	1			2
Predation by alien species	Predation by alien species	Cat	11				11
		Pig	4				4
		House mouse	1	1			2
		Norwegian rat	7				7
		Black (ship) rat	9	1			10
All			43	3	1	0	48

Tableau 5. Sites de reproduction d'espèces de l'ACAP touchés par des menaces d'ampleur « Moyenne » ou « Élevée »

Nature de la menace	Sous-catégorie de menace	Espèce menaçante	Nombre de sites de reproduction touchés:	
			Moyen	Élevé
Habitat loss or destruction	Habitat destruction by alien species	Rabbit	Macquarie Island - Grey petrel	
	Increased competition with native species	Australasian gannet		Pedra Branca - Shy albatross
Parasite or pathogen	Pathogen	Avian cholera	Falaise d'Entrecasteaux (Amsterdam) - Indian yellow-nosed albatross	
Predation by alien species	Predation by alien species	House mouse	Gough Island – Tristan albatross	
		Black (ship) rat	Macquarie Island - Grey petrel	

Il y a eu neuf éradications sur des parties d'île ou des îles entières depuis RdP1 (ANNEXE 6), celles de l'île Macquarie et de Géorgie du Sud (South Georgia / Islas Georgias del Sur)² ont eu lieu très récemment (mars-juin 2011) et le niveau de succès reste à confirmer. Des plans de faisabilité ont également été établis pour un certain nombre d'autres sites, et dans certains cas, la planification est bien avancée et les éradications sont prévues pour les prochaines années (ANNEXE 6).

2.9. Examens de la nature, de la couverture et de l'efficacité des dispositifs de protection des albatros et des pétrels (point 5.1.i)

Les modalités de protection sur terre et en mer (tel qu'indiqué dans la base de données) par juridiction sont détaillées à l'ANNEXE 7 et à l'ANNEXE 8. Toutefois, les Parties devront formuler leur avis quant à l'efficacité de ces dispositifs de protection avant RdP4.

Voir ANNEXE 9

2.10. Examens de recherches récentes et en cours sur les albatros et les pétrels concernant leur statut de conservation (point 5.1.j)

Voir 1.5 plus haut et les documents d'information pertinents présentés à CC6.

Cet examen est permanent dans les quatre groupes de travail et le Secrétariat, qui produisent des évaluations d'espèce, des plans d'action et des lignes directrices pour les meilleures pratiques. À ce jour, les documents suivants ont été établis :

- Directives de biosécurité et de quarantaine pour les sites de reproduction de l'ACAP
- Lignes directrices pour l'éradication de mammifères introduits des sites de reproduction d'oiseaux de mer inscrits à l'ACAP
- 29 évaluations d'espèce

Le Secrétariat maintient une base de référence bibliographique de la littérature pertinente qui facilite la compilation et la mise à jour de ces documents.

2.11. Liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales qui s'occupent des albatros et des pétrels (point 5.1.k)

Le site Web de l'ACAP donne une liste complète de liens vers différents centres, institutions, organisations et sites qui s'occupent des albatros et des pétrels. Cette liste est maintenue par le documentaliste [Information Officer] de l'ACAP.

2.12. Répertoire des lois concernant les albatros et les pétrels (point 5.1.l)

La base de données de l'ACAP contient désormais des informations sur la législation pertinente aux espèces inscrites à l'annexe 1 et à leurs sites de reproduction.

2.13. Examens des programmes de sensibilisation et d'information visant à conserver les albatros et les pétrels (point 5.1.m)

Dans leurs rapports, les Parties ont signalé divers programmes en cours, notamment d'information, de formation et de sensibilisation. La collaboration entre les organismes publics et les ONG était évidente dans la plupart des cas. Les principales cibles étaient les programmes d'observateurs (formation pour l'identification des espèces et des protocoles d'observation), les pêcheurs et le public en général. Voir les détails de ces programmes dans la section 1.6 plus haut.

2.14. Examen de la taxonomie actuelle relative aux albatros et aux pétrels (point 5.1.n)

Le groupe de travail sur la taxonomie (GTT) a passé en revue les publications récentes concernant la taxonomie des albatros et des pétrels. Cet examen a révélé qu'il existait deux écoles de pensée en ce qui concerne la taxonomie en général, dont l'une a suivi de près la taxonomie adoptée par l'Accord. Le GTT a recommandé que l'approche taxonomique actuelle de l'ACAP soit approuvée étant donné sa forte base logique.

2.15. Lacunes d'information identifiées dans le cadre des examens énumérés ci-dessus, en vue d'aborder ces lacunes à titre prioritaire, à une date ultérieure (point 5.2)

Les lacunes suivantes dans les informations communiquées ont été identifiées :

- Il n'existe pas de données de recensement pour environ un tiers des sites de reproduction et certains chiffres sont peu fiables ou ont été recueillis il y a une décennie ou davantage.
- Des lacunes ont été identifiées dans les données de suivi pour les albatros et les pétrels et les Parties à l'ACAP sont invitées à communiquer de nouveaux ensembles de données dans le cadre du travail continu de l'Accord.
- Rareté des informations sur la mortalité des oiseaux de mer dans un grand nombre de pêcheries...

- Manque de compréhension de l'ampleur et de la dynamique de la mortalité des oiseaux de mer dans les pêcheries artisanales...

ANNEXE 1

Études de suivi par juridiction (mise à jour prévue lors de CC6)

Jurisdiction	Espèce	Nombre de groupes d'îles		Estimation de la population	% population mondiale	% sites surveillés annuellement depuis 2000	% groupes d'îles comptés dans leur intégralité depuis 2005	% rouples d'îles comptés dans leur intégralité depuis 2000	% sites de surveillance continue des populations	% sites de surveillance démographique continue
Australia	<i>Diomedea exulans</i>	1	1	4	0.05	100	100	100	100	100
Australia	<i>Macronectes giganteus</i>	2	3	4,666	10.55	33.3	33.3	33.3	33.3	0
Australia	<i>Macronectes halli</i>	1	1	1,793	16.59	100	100	100	100	0
Australia	<i>Phoebetria palpebrata</i>	2	3	1,600	14.3	0	0	0	0	33.3
Australia	<i>Procellaria cinerea</i>	1	1	32	0.04	100	100	100	100	0
Australia	<i>Thalassarche cauta</i>	1	3	12,842	100	66.7	66.7	66.7	33.3	33.3
Australia	<i>Thalassarche chrysostoma</i>	1	1	97	0.11	100	100	100	100	0
Australia	<i>Thalassarche melanophris</i>	2	4	787	0.13	25	25	25	25	25

ANNEXE 2

Sites ZAI [IBA] où la population dépasse 1, 2, 5 et 10% du total mondial pour cette espèce.

Espèce	Site	Jurisdiction	Couples reproducteurs annuels	Année du recensement	1%	2%	5%	10%
<i>Diomedea antipodensis</i>	Adams Island	New Zealand	3277	2009	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche cauta</i>	Albatross Island (AU)	Australia	5233	2010	Y	Y	Y	Y
<i>Diomedea exulans</i>	Albatross Island (SGSSI (IGSISS))	Disputed	135	2011	Y	N	N	N
<i>Diomedea exulans</i>	Annenkov Island	Disputed	193	2004	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Annenkov Island	Disputed	9398	2004	Y	N	N	N
<i>Diomedea antipodensis</i>	Antipodes Island	New Zealand	4565	2009	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria palpebrata</i>	Antipodes Island	New Zealand	250	1995	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Antipodes Island	New Zealand	233	2001	Y	Y	N	N
<i>Procellaria cinerea</i>	Antipodes Island	New Zealand	53000	2001	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes giganteus</i>	Anvers Island	Antarctic	582	1987-2010	Y	N	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Baie Larose	France	125	1987	Y	N	N	N
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Barff	Disputed	119594	2007	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes giganteus</i>	Barren Island	Disputed	1504	2005	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Beauchene Island	Disputed	108984	2006	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche melanophris</i>	Bird Island (Falklands/Malvinas)	Disputed	9990	2006	Y	N	N	N
<i>Diomedea exulans</i>	Bird Island (SGSSI (IGSISS))	Disputed	779	2010	Y	Y	Y	N
<i>Macronectes halli</i>	Bird Island (SGSSI (IGSISS))	Disputed	2062	1996	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche melanophris</i>	Bird Island (SGSSI (IGSISS))	Disputed	8264	2004	Y	N	N	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Bird Island (SGSSI (IGSISS))	Disputed	5120	2004	Y	Y	Y	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Bird Island (SGSSI (IGSISS))	Disputed	521	1996	Y	N	N	N
<i>Thalassarche bulleri</i>	Broughton Island	New Zealand	518	1997	Y	N	N	N
<i>Diomedea epomophora</i>	Campbell Island	New Zealand	7800	2008	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria palpebrata</i>	Campbell Island	New Zealand	1600	1996	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes halli</i>	Campbell Island	New Zealand	234	1997	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche impavida</i>	Campbell Island	New Zealand	22093	1998	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes giganteus</i>	Candlemas Island	Disputed	1818	2011	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Cooper Island	Disputed	10606	2004	Y	N	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Courbet Peninsula	France	750	1987	Y	Y	Y	N
<i>Diomedea exulans</i>	Courbet Peninsula	France	354	2011	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche steadi</i>	Disappointment Island	New Zealand	70569	2010	Y	Y	Y	Y
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Disappointment Island	New Zealand	100000	1988	Y	Y	Y	N

Espèce	Site	Juridiction	Couples reproducteurs annuels	Année du recensement	1%	2%	5%	10%
<i>Diomedea antipodensis</i>	Disappointment Island	New Zealand	352	1997	Y	Y	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Elephant Island	Antarctic	845	1972	Y	N	N	N
<i>Thalassarche carteri</i>	Falaise d'Entrecasteaux	France	27000	2006	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria nigripes</i>	French Frigate Shoals	USA	4604	2010	Y	Y	Y	N
<i>Macronectes giganteus</i>	George	Disputed	602	2005	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Golden Knob (Elephant Cays)	Disputed	1019	2005	Y	Y	N	N
<i>Procellaria cinerea</i>	Golfe du Morbihan	France	3400	2006	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Golfe du Morbihan	France	150	1987	Y	N	N	N
<i>Diomedea dabbenena</i>	Gough Island	United Kingdom	1698	2010	Y	Y	Y	Y
<i>Procellaria cinerea</i>	Gough Island	United Kingdom	17500	2001	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebetria fusca</i>	Gough Island	United Kingdom	4999	2001	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes giganteus</i>	Governor (Beaver)	Disputed	723	2005	Y	N	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Grand Jason	Disputed	49462	2006	Y	Y	Y	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Grand Jason	Disputed	762	2005	Y	N	N	N
<i>Procellaria parkinsoni</i>	Great Barrier Island	New Zealand	1358	2008	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche bulleri</i>	Great Solander Island	New Zealand	4579	2002	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Hall Island	Disputed	2686	2004	Y	Y	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Heard Island	Australia	3500	2004	Y	Y	Y	N
<i>Phoebetria palpebrata</i>	Heard Island	Australia	350	1954	Y	Y	N	N
<i>Phoebetria fusca</i>	Ile Amsterdam	France	474	2003	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Ile aux Cochons	France	275	1976	Y	Y	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Ile aux Cochons	France	575	1982	Y	N	N	N
<i>Phoebetria fusca</i>	Ile aux Cochons	France	450	1976	Y	Y	N	N
<i>Diomedea exulans</i>	Ile aux Cochons	France	1060	1981	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes halli</i>	Ile de l'Est	France	190	1981	Y	N	N	N
<i>Procellaria cinerea</i>	Ile de l'Est	France	5500	1982	Y	Y	Y	N
<i>Phoebetria palpebrata</i>	Ile de l'Est	France	900	1984	Y	Y	Y	N
<i>Phoebetria fusca</i>	Ile de l'Est	France	1300	1984	Y	Y	Y	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Ile de l'Est	France	3750	1982	Y	Y	N	N
<i>Diomedea exulans</i>	Ile de l'Est	France	329	1982	Y	Y	N	N
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Ile de l'Est	France	33144.5	2004	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Ile de la Possession	France	464	2011	Y	Y	N	N
<i>Phoebetria palpebrata</i>	Ile de la Possession	France	794	2011	Y	Y	Y	N
<i>Diomedea exulans</i>	Ile de la Possession	France	347	2010	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Ile des Apotres	France	150	1981	Y	N	N	N
<i>Phoebetria palpebrata</i>	Ile des Apotres	France	150	1984	Y	N	N	N
<i>Thalassarche carteri</i>	Ile des Apotres	France	1230	1984	Y	Y	N	N

Espèce	Site	Juridiction	Couples reproducteurs annuels	Année du recensement	1%	2%	5%	10%
<i>Diomedea exulans</i>	Ile des Apotres	France	120	1982	Y	N	N	N
<i>Phoebetria fusca</i>	Ile des Pingouins	France	250	1984	Y	N	N	N
<i>Thalassarche carteri</i>	Ile des Pingouins	France	5800	1984	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Ile des Pingouins	France	2000	1982	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Ile des Pingouins	France	165	1981	Y	N	N	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Iles Nuageuses	France	7860	1985	Y	Y	Y	N
<i>Thalassarche chlororhynchos</i>	Inaccessible Island	United Kingdom	1100	1983	Y	Y	N	N
<i>Phoebetria fusca</i>	Inaccessible Island	United Kingdom	501	2000	Y	Y	N	N
<i>Procellaria conspicillata</i>	Inaccessible Island	United Kingdom	4200	2000	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche melanophris</i>	Isla Bartolome	Chile	43304	2003	Y	Y	Y	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Isla Bartolome	Chile	10880	2003	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche melanophris</i>	Isla Diego de Almagro	Chile	15594	2002	Y	Y	N	N
<i>Phoebastria irrorata</i>	Isla Espanola	Ecuador	9607	2001	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche melanophris</i>	Isla Gonzalo	Chile	6155	2003	Y	N	N	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Isla Gonzalo	Chile	4523	2003	Y	Y	Y	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Isla Gran Robredo	Argentina	1700	2005	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Isla Grande	Chile	27106	2003	Y	Y	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Isla Noir	Chile	1000	2005	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Isla Norte	Chile	9648	2003	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Isla Observatorio	Argentina	500	2004	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	King George Island	Antarctic	1658	1967-2007	Y	Y	N	N
<i>Phoebastria immutabilis</i>	Kure Atoll	USA	14600	2007	Y	Y	N	N
<i>Phoebastria nigripes</i>	Kure Atoll	USA	2540	2007	Y	Y	N	N
<i>Phoebastria nigripes</i>	Laysan Island	USA	22272	2011	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria immutabilis</i>	Laysan Island	USA	115166	2011	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria nigripes</i>	Lisianski Island	USA	2126	2006	Y	Y	N	N
<i>Phoebastria immutabilis</i>	Lisianski Island	USA	26500	1982	Y	Y	N	N
<i>Procellaria parkinsoni</i>	Little Barrier Island	New Zealand	100	1998	Y	Y	Y	N
<i>Thalassarche bulleri</i>	Little Solander Island	New Zealand	333	2002	Y	N	N	N
<i>Phoebetria palpebrata</i>	Macquarie Island	Australia	1075	1994	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes giganteus</i>	Macquarie Island	Australia	2166	2009	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Macquarie Island	Australia	1793	2008	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Main Island	Disputed	5177	2004	Y	Y	Y	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Main Island	Disputed	14559	2004	Y	Y	N	N

Espèce	Site	Jurisdiction	Couples reproducteurs annuels	Année du recensement	1%	2%	5%	10%
<i>Diomedea exulans</i>	Marion Island	South Africa	2056	2010	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Marion Island	South Africa	7295	2011	Y	Y	Y	N
<i>Phoebetria fusca</i>	Marion Island	South Africa	1701	2011	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebetria palpebrata</i>	Marion Island	South Africa	310	2011	Y	Y	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Marion Island	South Africa	1743	2011	Y	Y	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Marion Island	South Africa	434	2011	Y	Y	N	N
<i>Phoebastria immutabilis</i>	Midway Atoll	USA	482909	2011	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria nigripes</i>	Midway Atoll	USA	28581	2011	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria albatrus</i>	Minami-kojima	Disputed	15	1991	Y	Y	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Nelson Island	Antarctic	650	1985 - 2005	Y	N	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	New Island	Disputed	13331	2008	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche chlororhynchos</i>	Nightingale	United Kingdom	4000	2007	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebetria fusca</i>	Nightingale	United Kingdom	150	1974	Y	N	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	North Island	Disputed	20083	2006	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche bulleri</i>	North-East Island	New Zealand	7898	2002	Y	Y	Y	Y
<i>Diomedea exulans</i>	Northwest	Disputed	114	2004	Y	N	N	N
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Northwest	Disputed	146545	2007	Y	Y	Y	Y
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Nunez	Disputed	193838	2007	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Paryadin Peninsula north	Disputed	6721	2004	Y	Y	Y	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Paryadin Peninsula south	Disputed	22058	2004	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria nigripes</i>	Pearl and Hermes Reef	USA	6116	2003	Y	Y	Y	N
<i>Phoebastria immutabilis</i>	Pearl and Hermes Reef	USA	6900	2003	Y	N	N	N
<i>Thalassarche cauta</i>	Pedra Branca	Australia	249	1991	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Penguin Island	Antarctic	698	2000	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Penn (Beaver)	Disputed	1543	2005	Y	Y	N	N
<i>Diomedea amsterdamensis</i>	Plateau des tourbieres	France	30	2009	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes giganteus</i>	Powell Island	Antarctic	613	1983	Y	N	N	N
<i>Macronectes halli</i>	Prince Edward Island	South Africa	180	1991	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Prince Edward Island	South Africa	723	2009	Y	N	N	N
<i>Phoebetria fusca</i>	Prince Edward Island	South Africa	1210	2009	Y	Y	Y	N
<i>Phoebetria palpebrata</i>	Prince Edward Island	South Africa	129	2009	Y	N	N	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Prince Edward Island	South Africa	1506	2009	Y	N	N	N
<i>Diomedea exulans</i>	Prince Edward Island	South Africa	1800	2009	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche carteri</i>	Prince Edward Island	South Africa	5234	2009	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche salvini</i>	Proclamation Island	New Zealand	2649	2004	Y	Y	Y	N

Espèce	Site	Jurisdiction	Couples reproducteurs annuels	Année du recensement	1%	2%	5%	10%
<i>Procellaria westlandica</i>	Punakaiki	New Zealand	4000	2008	Y	Y	Y	Y
<i>Diomedea exulans</i>	Rallier du Baty Peninsula	France	750	1987	Y	Y	Y	N
<i>Macronectes halli</i>	Rallier du Baty Peninsula	France	550	1987	Y	Y	Y	N
<i>Macronectes halli</i>	Saddle Island	Disputed	192	1987	Y	N	N	N
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Salisbury	Disputed	16365	2007	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Sandy Cay (Elephant Cays)	Disputed	10936	2005	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche melanophris</i>	Saunders Island	Disputed	10740	2006	Y	N	N	N
<i>Macronectes giganteus</i>	Signy Island	Antarctic	1093	1985	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Sorn & Bernt coast	Disputed	1625	2004	Y	N	N	N
<i>Thalassarche steadi</i>	South West Cape	New Zealand	4161	2010	Y	Y	Y	N
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Southeast	Disputed	43355	2007	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Steeple Jason	Disputed	171286	2006	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes giganteus</i>	Steeple Jason	Disputed	1748	2011	Y	Y	N	N
<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Stromness and Cumberland	Disputed	64361	2007	Y	Y	Y	N
<i>Diomedea sanfordi</i>	The Big Sister	New Zealand	1540	1991	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes halli</i>	The Big Sister	New Zealand	336	1976	Y	Y	N	N
<i>Diomedea sanfordi</i>	The Forty-fours	New Zealand	1070	2007	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche bulleri</i>	The Forty-fours	New Zealand	14185	2010	Y	Y	Y	Y
<i>Macronectes halli</i>	The Forty-fours	New Zealand	2000	1993	Y	Y	Y	Y
<i>Diomedea sanfordi</i>	The Little (Middle) Sister	New Zealand	781	1991	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche bulleri</i>	The Little (Middle) Sister	New Zealand	650	1996	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche cauta</i>	The Mewstone	Australia	7360	1996	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche eremita</i>	The Pyramid	New Zealand	5407	2009	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria nigripes</i>	Torishima	Japan	1560	2003	Y	Y	N	N
<i>Phoebastria albatrus</i>	Torishima	Japan	418	2009	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche salvini</i>	Toru Islet	New Zealand	898	2009	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Trinity Island	Disputed	3309	2004	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche melanophris</i>	Trinity Island	Disputed	13960	2004	Y	Y	N	N
<i>Thalassarche chlororhynchos</i>	Tristan da Cunha	United Kingdom	23000	1974	Y	Y	Y	Y
<i>Phoebastria fusca</i>	Tristan da Cunha	United Kingdom	2500	1974	Y	Y	Y	Y
<i>Thalassarche melanophris</i>	West Point Island	Disputed	13928	2006	Y	Y	N	N

ANNEXE 3

Nombre de sites par espèce où la population dépasse 1%, 2 %, 5 % et 10 % de la population mondiale pour cette espèce. (L'actualité des données de recensement pour chaque espèce est calculée pour les sites en deçà du seuil de 1%).

Espèce	Population mondiale jugée bonne	% recens. avant 2001	% recens. après 2001	1%	2%	5%	10%
<i>Diomedea amsterdamensis</i>	✓	0	100	1	1	1	1
<i>Diomedea antipodensis</i>	✓	33.3	66.7	3	3	2	2
<i>Diomedea dabbenena</i>	✓	0	100	1	1	1	1
<i>Diomedea epomophora</i>	✓	0	100	1	1	1	1
<i>Diomedea exulans</i>	✓	33.3	66.7	12	9	5	3
<i>Diomedea sanfordi</i>	✓	66.7	33.3	3	3	3	3
<i>Macronectes giganteus</i>	✓	24	64	25	13	2	1
<i>Macronectes halli</i>	✓	77.8	22.2	18	11	5	3
<i>Phoebastria albatrus</i>	✓	50	50	2	2	1	1
<i>Phoebastria immutabilis</i>	✓	20	80	5	4	2	2
<i>Phoebastria irrorata</i>	✓	0	100	1	1	1	1
<i>Phoebastria nigripes</i>	✓	0	100	7	7	4	2
<i>Phoebetria fusca</i>	✓	60	40	10	8	5	3
<i>Phoebetria palpebrata</i>		66.7	33.3	9	7	4	2
<i>Procellaria aequinoctialis</i>		12.5	87.5	8	7	5	3
<i>Procellaria cinerea</i>		25	75	4	4	3	2
<i>Procellaria conspicillata</i>	✓	0	100	1	1	1	1
<i>Procellaria parkinsoni</i>	✓	50	50	2	2	2	1
<i>Procellaria westlandica</i>	✓	0	100	1	1	1	1
<i>Thalassarche bulleri</i>	✓	33.3	66.7	6	4	3	3
<i>Thalassarche carteri</i>	✓	50	50	4	4	3	3
<i>Thalassarche cauta</i>	✓	66.7	33.3	3	2	2	2
<i>Thalassarche chlororhynchos</i>	✓	66.7	33.3	3	3	2	2
<i>Thalassarche chrysostoma</i>	✓	21.43	78.57	14	12	8	2
<i>Thalassarche eremita</i>	✓	0	100	1	1	1	1
<i>Thalassarche impavida</i>	✓	100	0	1	1	1	1
<i>Thalassarche melanophris</i>	✓	0	100	18	11	4	2
<i>Thalassarche salvini</i>	✓	0	100	2	2	1	0
<i>Thalassarche steadi</i>	✓	0	100	2	2	2	1

ANNEXE 4

Données sur les captures accessoires pour la année dernière de pêche disponible, tel que communiqué par les Parties.

Pêcherie		Année	Effort annuel	Unité d'effort	% observé	Taux de captures access. observées	Unité de de captures access. observées (oiseaux/)	Total estimé/ observé d'oiseaux capturés (annuel)	Albatros capturés	Pétrels ACAP capturés
Argentina	Congeladores - Merluza De Cola, Polaca y Merluza Negra	2008	3 495	observed sets	6	0.1048	set hauled	22	20	0
	Congeladores - Merluza Hubbsi	2009	3 699	observed sets	9.2	0.1433	set hauled	49	42	7
	Congeladores - Palangreros	2009				0.0257	1 000 hooks	271		
	Congeladores - Tangoneros	2009				0.0147	set hauled	98	0	0
	Costeros - Flota Amarilla de Rawson	2009				0.2746	set hauled	134	0	0
	Fresqueros Altura - Merluza Hubbsi	2009	2 297	observed sets	7.7	0.0674	set hauled	12	8	2
Australia	Eastern Tuna and Billfish	2010		hooks set				3	3	0
	Gillnet, Hook & Trap-longline	2010		hooks set				1	0	1
	Great Australian Bight	2010		tows				1	1	0
	Heard Island & McDonald Islands - Longline	2010		hooks set				3	0	0
	Heard Island and McDonald Islands - Trawl	2010		tows					0	0
	South-East Trawl including VIT	2010		tows				12	12	0
	Western Tuna and Billfish	2009	519 588	hooks set	8.6	0.0447	1 000 hooks	2	1	0
Canada	Commercial Pacific Halibut fishery (west coast of Canada)	2009	5 854	sets/tows	10.8	0.1889	set/tow	119	11	0
	Commercial Pacific Salmon gillnet fishery	2010	76 960	sets (estimated by avg. no. sets and no. of boats)	1.4	0.0567	set hauled	63	0	0
	Commercial Rockfish (west coast)	2009	4 749	sets/tows	10.3	0.191	set/tow	93	0	0
Chile	Recursos altamente migratorios, palangre pelagico. Flota artesanal.	2008	214 438	hooks set	21.2	0	1 000 hooks	0	0	0
	Recursos altamente migratorios, palangre pelagico. Flota industrial	2008	846 302	hooks set	100	0.026	1 000 hooks	22	18	2
New Zealand	Deepwater trawl	2008	6 400	tows	44.9	0.0017	tow	5	0	0
	Demersal longline	2008	2 256 397	hooks	18	0.1085	1 000 hooks	44	33	7
	Inshore trawl	2008	48 671	tows	0.2	0	tow	0	0	0
	Middle depth trawl	2008	28 926	tows	18.2	0.0464	tow	245	71	65
	Pelagic longline	2008	2 256 397	hooks	18	0.1085	1 000 hooks	44	33	7
	Pelagic trawl	2008	2 474	tows	31.7	0.0038	tow	3	1	0

Pêcherie		Année	Effort annuel	Unité d'effort	% observé	Taux de captures access. observées	Unité de de captures access. observées (oiseaux/)	Total estimé/ observé d'oiseaux capturés (annuel)	Albatros capturés	Pétrels ACAP capturés
Peru	Cerco : Pesca industrial de cerco para anchoveta	2009	47 773	trips with catch		0.5266	set hauled	613	0	0
United Kingdom	Bluenose/Bluefish (Hyperoglyphe antarctica) - Tristan da Cunha	2008	219 634	hooks set	35.6	0.5109	1 000 hooks	40	0	0
	Demersal longline fishery for Patagonia toothfish (Dissostichus eleginoides) - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	2010	456 539	hooks hauled	9.3	0	1 000 hooks	0	0	0
	Demersal longline fishery for Patagonian toothfish - South Georgia (Islas Georgias del Sur)*	2010	13 479 391	hooks set	32.9	0.0007	1 000 hooks	3	2	0
	Finfish demersal trawl fishery - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	2010	4 667	vessel days fishing	1.3	0.5763	fishing day	34	31	2
	Finfish pelagic trawl fishery - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	2010	255	vessel days fishing	2	0	fishing day	0	0	0
	Loligo gahi demersal trawl fishery - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	2010	1 215	vessel days fishing	2.6	0	fishing day	0	0	0
	Trawl fishery for Antarctic krill - South Georgia (Islas Georgias del Sur)*	2010	414	tows	12.8	0	tow	0	0	0
	Trawl fishery targeting Icefish (Champsocephalus gunnari) in CCAMLR 48.3	2010	14	tows	100	0.1429	tow	2	0	1
Uruguay	Palangre pelágico	2007						403	343	60
USA	Alaska demersal longline	2010						2	2	0
	Alaska Demersal Groundfish Trawl	2006						149	1	0
	At-Sea Hake Trawl (Motherships & Catcher Processors)	2008	1 489	hauls				1	1	0
	Limited Entry Sablefish-endorsed Fixed Gear	2008	1 162	landings of target sp (mt)		0.3803	trip	27	27	0
	Open Access Fixed Gear	2007	56	landings of target sp (mt)				1	1	0
	Pacific Longline, Deep Set	2009	37 000 000	hooks set				194	170	0
	Pacific Longline, Shallow Set	2010	1 828 529	hooks set	100	0.0438	1 000 hooks	80	79	0

*« Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes.».

ANNEXE 5

Effort de pêche annuel – pour les trois dernières années (mais les données de certaines pêcheries ne sont disponibles qu'à partir de 2004).

Pêcheurie		Unité d'effort	2008	2009	2010
Argentina	Freezer vessels - crab traps				
	Freezer vessels - Southern trawlers - Hoki, whiting, toothfish	observed sets	3,495	3,050	
	Freezer vessels - trawl - Argentine hake	observed sets	2,227	3,699	
	Freezer vessels - Longline - toothfish				
	Freezer vessels - Squid - (cuttlefish jig?)				
	Freezer vessels - Shrimp Trawl	hauls	73,327		
	Freezer vessels - Trawl - Vieira (<i>Zygochlamis patagonica</i>) only				
	Coastal - Rawson Yellow Fleet - Argentine hake and shrimp				
	Artisanal Coastal - Argentine hake				
	Small coastal fisheries - pelagic midwater?				
	Small coastal fishery - crab traps				
	Varied Coastal				
	Fresh Trawl- Argentine hake - no processing on board	observed sets	2,323	2,297	
	RIA Bay - Small boats - Argentine hake				
	RIA Bay - Argentine hake - Longline			1,427	
	RIA Bay - Various coastal - small boats				
Australia	Eastern Tuna and Billfish	hooks set	8,061,611	8,847,469	
	Gillnet, Hook & Trap-longline	hooks set	6,733,179	6,093,898	
	Great Australian Bight	tows	3,640	3,385	
	Heard Island & McDonald Islands - Longline	hooks set	2,123,730	3,661,350	
	Heard Island and McDonald Islands - Trawl	tows	1,080	842	
	Macquarie Island - Longline	hooks set	334,572	472,800	
	Macquarie Island - Trawl	tows	118	174	
	South-East Trawl including VIT	tows	23,939	21,469	
	Western Tuna and Billfish	hooks set	226,061	519,588	
Peru	Purse seine fishing industry for anchovy	trips with catch		47,773	
	Artisanal longline - sharks and mahi-mahi	hooks set		10,923,048	
	Drift gillnet	sets		294,652	
South Africa	Foreign Tuna Longline Vessels - Joint Venture				
	South African Tuna / Swordfish Longline Sector				
Spain	Central-East Atlantic Hake				
	Surface longlines targeting swordfish W. Atlantic				
	Surface longlines targeting swordfish W Indian				
	Surface longlines targeting large pelagics in the Mediterranean (swordfish and bluefin tuna)	observed hooks	514,363		
	Pacific surface longline				
	Purse seine fishery - Tropical Tuna - Indian, Pacific And Atlantic Ocean				
	Demersal longline fishery - Antarctic				
	Northern high Trawl fisheries - Cod, redfish and shrimp				
	Malvinas (Falklands) hight trawl*				

Pêcheurie		Unité d'effort	2008	2009	2010
United Kingdom	Finfish pelagic trawl fishery - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	vessel days fishing	276	399	255
	Squid <i>Illex argentinus</i> jig fishery - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	vessel days fishing	185	3,442	NI
	Squid <i>Loligo gahi</i> demersal trawl fishery - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	vessel days fishing	2,035	1,728	1,215
	Trawl fishery for Antarctic krill - South Georgia (Islas Georgias del Sur)*	tows	4,207	18	414
	Icefish (<i>Champscephalus gunnari</i>) trawl fishery in CCAMLR 48.3	tows	301	189	14
	Bluenose/Bluefish (<i>Hyperoglyphe antarctica</i>) - Tristan da Cunha	hooks set	219,634	0	0
	Demersal longline fishery for Patagonia toothfish (<i>Dissostichus eleginoides</i>) - Falkland Islands (Islas Malvinas)*	hooks hauled	1,224,247	1,221,677	456,539
	Demersal longline fishery for Patagonian toothfish - South Georgia (Islas Georgias del Sur)*	hooks set	16,959,916	16,115,650	13,479,391
	Finfish demersal trawl fishery - Falkland Islands (Islas Malvians)*	vessel days fishing	9,578	9,578	4,667
Uruguay	Hake (<i>M. Hubbsi</i>) demersal trawl				
	Hake (<i>Merluza negra</i>) demersal Longline				
	pelagic longline				
USA	Alaska demersal longline	hooks set			
	Alaska Demersal Groundfish Trawl				
	At-Sea Hake Trawl (Motherships & Catcher Processors)	hauls	1,489		
	California Halibut Trawl				
	Limited Entry Groundfish Trawl				
	Limited Entry Non-Sablefish-endorsed Fixed Gear				
	Limited Entry Sablefish-endorsed Fixed Gear	landings of target species (mt)	1,162		
	Nearshore Fixed Gear				
	Open Access Fixed Gear	landings of target species (mt)	113		
	Pacific halibut (Alaska)	hooks hauled	52,939,536	55,314,012	51,287,381
	Pacific Longline, Deep Set	hooks set	40,078,613	37,000,000	31,891,124
Pacific Longline, Shallow Set	hooks set	1,350,127	1,767,128	1,828,529	

*« Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes.».

ANNEXE 6

Îles où des vertébrés introduits sont présents actuellement, ont été éradiquées depuis 2000, ou dont l'éradication est prévue (Y) [oui] ou non (N), avec l'année prévue pour l'éradication entre parenthèses. Cellules vides = espèces étrangères non présentes.

Île	Juridiction	Bétail	Chien	Chèvre	Cervidé	Chat	Lièvre européen	Souris commune	Hermine	Furet	Lapin	Mouton	Renne	Rat polynésien	Rat brun (surmulot)	Rat noir	Cochon	Lapin à queue de coton	Opossum à queue en brosse
Amsterdam	France	2010				N									N				
Antipodes Island	New Zealand							N											
Auckland Island	New Zealand					N		N									N		
Barren	Disputed											N							
Bleaker Island	Disputed					2001									Y				
Bottom	Disputed														2001				
Burnt Islet	Disputed	N																	
Campbell Island	New Zealand														2001				
Carcass	Disputed	N										N							
Dyke (Weddell)	Disputed	N										N			N				
East Falkland*	Disputed	N				N	N	N			N	N							
George	Disputed	N						N				N							
Gough Island	United Kingdom							Y											
Governor	Disputed														2008				
Grass Island	Disputed														2000				
Great Barrier Island	New Zealand		N			N								N		N	N		
Harcourt Island	Disputed														Y				
Howe Island	France										N								
Ile aux Cochons	France					N					N								
Ile de l'Est	France										N								
Ile de la Possession	France															N			

Île	Jurisdiction	Bétail	Chien	Chèvre	Cervidé	Chat	Lièvre européen	Souris commune	Hermine	Furet	Lapin	Mouton	Renne	Rat polynésien	Rat brun (surmulot)	Rat noir	Cochon	Lapin à queue de coton	Opossum à queue en brosse
Inaccessible Island	United Kingdom			N															
Isla de La Plata	Ecuador					2009													
Isla de los Estados	Argentina			N	N										N				
Isla Observatorio	Argentina										N				N	N			
Keppel	Disputed					2007									N				
Kerguelen (Grande Terre)	France					N					N		N			N			
Little Barrier Island	New Zealand													2004					
Lively	Disputed	N										N							
Macquarie Island	Australia					2002		Y (2011)			Y (2011)						Y (2011)		
Marion Island	South Africa							N											
New Island	Disputed					N		N								N		N	
Pebble	Disputed	N				N					N	N			N				
Penn	Disputed														N				
Saddle Island	Disputed														Y (2011)				
Saunders Island	Disputed	N				N	N					N			N				
Sea Lion	Disputed	2004										2009							
South Georgia/Georgia del Sur*	Disputed							Y					Y		Y (partial, 2011)				
South Island	New Zealand	N	N	N		N			N	N					N				N
Speedwell	Disputed	N										N							
Steeple Jason	Disputed							N											
Swan	Disputed											N			N				
Top (Port William)	Disputed														2001				
Tristan da Cunha	United Kingdom	N						N				N				N			
West Falkland*	Disputed					N	N	N			N	N							
West Point	Disputed							N				N			N				

*« Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes.».

ANNEXE 7

Liste des plans de gestion applicables aux sites de reproduction de l'ACAP par compétence (à mettre à jour).

Jurisdiction	Nom du plan	Année de publication	Législation	Composantes du plan
Antarctic	Management Plan for Antarctic Specially Managed Area No. 7 Southwest Anvers Island and Palmer Basin	2010		Management Plan, Visitor access
Argentina	Management Plan	2010		Management Plan
Australia	Heard Island and McDonald Islands Marine Reserve Management Plan	2005	Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999 (EPBC Act 1999)	Management Plan, Quarantine, Visitor access
Australia	Macquarie Island Nature Reserve and World Heritage Area Management Plan 2006	2006	National Parks and Reserves Management Act 2002 (Tasmania)	Management Plan, Quarantine, Visitor access
Australia	Macquarie Island Pest Eradication Plan - Part A: Overview March 2007	2007		Eradication Plan
Australia	Macquarie Island Pest Eradication Project - Part C: Environmental Impact Statement August 2009	2009		Eradication Plan
Australia	Threat Abatement Plan for the impacts of marine debris on vertebrate marine life May 2009	2009	Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999 (EPBC Act 1999)	Threat Abatement Plan
Australia	Threat Abatement Plan to reduce the impacts of exotic rodents on biodiversity on Australian offshore islands of less than 100 000 hectares 2009	2009	Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999 (EPBC Act 1999)	Threat Abatement Plan
Disputed	"South Georgia: Plan for Progress. Managing the Environment 2006-2010."*	2006		Management Plan
Disputed	"Falkland Islands implementation plan for the Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (ACAP): review of current work and a prioritised work programme for the future."*	2010		Conservation Management Strategy, Management Plan, Threat Abatement Plan
Disputed	"Guidelines for the implementation of the Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (ACAP) at South Georgia and the South Sandwich Islands."*	2010		Conservation Management Strategy, Management Plan, Threat Abatement Plan
Disputed	"Sea Lion Island National Nature Reserve Management Plan).	2011		Management Plan
Ecuador	Plan de Manejo Parque Nacional Galápagos: Un Pacto por la conservación y desarrollo sustentable del archipiélago	2005		Management Plan
France	Management Plan		Decret no 2006-1211	Management Plan
France	Plan National d'action pour la conservation de l'albatros d'Amsterdam	2011	Decret no 2006-1211	National Plan of Action
New Zealand	Conservation Management Strategy: Subantarctic Islands 1998-2008.		Conservation Act 1987	Conservation Management Strategy

Jurisdiction	Nom du plan	Année de publication	Législation	Composantes du plan
New Zealand	Fiordland National Park Management Plan		National Parks Act 1980	Management Plan
South Africa	Prince Edward Islands Management Plan	1996		Management Plan
United Kingdom	Gough and Inaccessible Islands World Heritage Site Management Plan.	2010	The Conservation of Native Organisms and Natural Habitats (Tristan da Cunha) Ordinance 2006	Management Plan
United Kingdom	Tristan da Cunha implementation plan for the Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels (ACAP): review of current work and a prioritised work programme for the future.	2009		Conservation Management Strategy, Management Plan, Threat Abatement Plan
USA	A Conservation Action Plan for Black-footed Albatross (<i>Phoebastria nigripes</i>) and Laysan Albatross (<i>P. immutabilis</i>), Ver. 1.0.	2007		Action Plan
USA	Papahānaumokuākea Marine National Monument Management Plan	2008		Management Plan, Visitor access

*« Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes.».

ANNEXE 8

Dispositifs de protection en mer par juridiction.

Jurisdiction	Nom du plan	Année de publication	Législation	Composantes du plan
Australia	Threat Abatement Plan (2006) for the incidental catch (or bycatch) of seabirds during oceanic longline fishing operations	2006	Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999 (EPBC Act 1999)	Threat Abatement Plan
Australia	Threat Abatement Plan for the impacts of marine debris on vertebrate marine life May 2009	2009	Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999 (EPBC Act 1999)	Threat Abatement Plan
Argentina	Plan de Acción Nacional para reducir la interacción de aves con pesquerías en la República Argentina 2010	2010		National Plan of Action
Argentina	Conservation measure for longline fisheries	2010		Management Plan
Brazil	National Plan of Action for the Conservation of Albatrosses and Petrels (NPOA-Seabirds Brazil)	2006		National Plan of Action
Canada	National Plan of Action for Reducing the Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries	2007		National Plan of Action
Disputed	“FAO International Plan of Action - Seabirds: An assessment for fisheries operating in South Georgia and South Sandwich Islands.”*	2008		Assessment
Chile	Plan de Acción Nacional para reducir las capturas incidentales de aves en las pesquerías de palangre	2007		National Plan of Action
Ecuador-Peru	Action Plan for Waved Albatross	2009		Action Plan
Japan	Japan's National Plan of Action for Reducing Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries - Revised Version	2009		National Plan of Action
South Africa	National Plan of Action for Reducing the Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries	2008		National Plan of Action
Uruguay	Plan de Acción Nacional para Reducir la Captura Incidental de Aves Marinas en las Pesquerías Uruguayas (PAN - Aves Marinas Uruguay)	2007		National Plan of Action

*« Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des Îles Malouines (Falkland Islands / Islas Malvinas), de la Géorgie du Sud (South Georgia and South Sandwich Islands / Islas Georgias del Sur e Islas Sandwich del Sur) et des zones marines environnantes.».

ANNEXE 9

Pourcentage de sites dotés de plans de gestion pour chaque juridiction (mise à jour prévue lors de CC6)

Jurisdiction	% sites dotés de plans de gestion (2011)	% pop. dotées de plans de gestion (2011)	Sites non dotés de plans
Argentina	100	<i>Macronectes giganteus</i> 100.00	
Australia	100	<i>Diomedea exulans</i> 100.00	
		<i>Macronectes halli</i> 100.00	
		<i>Macronectes giganteus</i> 100.00	
		<i>Procellaria cinerea</i> 100.00	
		<i>Phoebetria palpebrata</i> 100.00	
		<i>Thalassarche cauta</i> 100.00	
		<i>Thalassarche melanophris</i> 100.00	
		<i>Thalassarche chrysostoma</i> 100.00	
Chile	0		
Disputed	98.31	<i>Diomedea exulans</i> 100.00	
		<i>Macronectes halli</i> 100.00	
		<i>Macronectes giganteus</i> 100.00	
		<i>Phoebetria palpebrata</i> 100.00	
		<i>Procellaria aequinoctialis</i> 100.00	
		<i>Thalassarche melanophris</i> 100.00	
		<i>Thalassarche chrysostoma</i> 100.00	
Ecuador	66.67	<i>Phoebastria irrorata</i> 99.94	
France	98.85	<i>Diomedea amsterdamensis</i> 100.00	
		<i>Diomedea exulans</i> 100.00	
		<i>Macronectes halli</i> 100.00	
		<i>Macronectes giganteus</i> 100.00	
		<i>Procellaria cinerea</i> 100.00	
		<i>Phoebetria palpebrata</i> 100.00	
		<i>Phoebetria fusca</i> 100.00	
		<i>Procellaria aequinoctialis</i> 100.00	
		<i>Thalassarche carteri</i> 100.00	
		<i>Thalassarche melanophris</i> 94.23	
		<i>Thalassarche chrysostoma</i> 100.00	
		<i>Thalassarche salvini</i> 100.00	
New Zealand	79.59	<i>Diomedea antipodensis</i> 99.99	
		<i>Diomedea epomophora</i> 100.00	
		<i>Diomedea sanfordi</i> 99.12	
		<i>Macronectes halli</i> 100.00	
		<i>Procellaria cinerea</i> 100.00	
		<i>Phoebetria palpebrata</i> 100.00	
		<i>Procellaria aequinoctialis</i> 100.00	
		<i>Thalassarche bulleri</i> 99.95	
		<i>Thalassarche eremita</i> 100.00	
		<i>Thalassarche carteri</i> 100.00	

Jurisdiction	% sites dotés de plans de gestion (2011)	% pop. dotées de plans de gestion (2011)	Sites non dotés de plans
		<i>Thalassarche melanophris</i> 100.00	
		<i>Thalassarche chrysostoma</i> n/a	
		<i>Thalassarche salvini</i> 76.66	
		<i>Thalassarche steadi</i> 94.44	
		<i>Thalassarche impavida</i> 100.00	
Norway	0		
South Africa	100	<i>Diomedea exulans</i> 100.00	
		<i>Macronectes halli</i> 100.00	
		<i>Macronectes giganteus</i> 100.00	
		<i>Procellaria cinerea</i> n/a	
		<i>Phoebetria palpebrata</i> 100.00	
		<i>Phoebetria fusca</i> 100.00	
		<i>Thalassarche carteri</i> 100.00	
		<i>Thalassarche chrysostoma</i> 100.00	
United Kingdom	100	<i>Diomedea dabbenena</i> 100.00	
		<i>Macronectes giganteus</i> 100.00	
		<i>Procellaria cinerea</i> 100.00	
		<i>Procellaria conspicillata</i> 100.00	
		<i>Phoebetria fusca</i> 100.00	
		<i>Thalassarche chlororhynchos</i> 100.00	
USA	43.75	<i>Phoebastria immutabilis</i> 99.83	
		<i>Phoebastria nigripes</i> 99.83	